



PROGRAMME SPORTIF 2022-2023

Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine

Maison régionale des sports
2 Avenue de l'université, 33400 Talence
Tél : 05-57-22-42-18
E-mail : secretariat@lsana.org



Soutenu par



CARTOGRAPHIE	4
LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT ADAPTÉ.....	6
LA LIGUE SPORT ADAPTÉ NOUVELLE-AQUITAINE.....	7
L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE.....	9
FORMATIONS	11
COMPÉTITIONS ET RENCONTRES SPORT ADAPTÉ	11
RENCONTRES NATIONALES AU 13 JUILLET 2022.....	12
CALENDRIERS SPORTIFS	15
ACCES A LA PERFORMANCE ET AU HAUT-NIVEAU	25
CALENDRIER PRÉVISIONNEL	27
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	31
FORMULAIRES LICENCES	35
CERTIFICAT MEDICAL	37
QUESTIONNAIRE JEUNE.....	40
QUESTIONNAIRE ADULTE.....	42
CLASSIFICATIONS DES COMPÉTITIONS SPORT ADAPTÉ	44
PROCÉDURE DE RECLASSEMENT.....	49
NOS PARTENAIRES.....	52

CARTOGRAPHIE

NOUVEAUTÉS

STRUCTURATION DE LA LIGUE SPORT ADAPTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

La LSANA accueille deux nouvelles salariées ! **Alice DUNOUHAUD** Conseillère Technique Fédérale, responsable de la Zone Nord-Est et **Anaïs FEILLARD** responsable de la Zone Sud -Ouest. Alice est arrivée le 18 octobre 2021 et Anaïs le 7 février 2022.

Nous remercions très chaleureusement **Maxime BEGEAULT** et lui souhaitons bon courage pour la suite.

PLAN RELANCE : AIDE A LA REPRISE SPORTIVE

LE PASS'SPORT EST RECONDUIT !

Le Pass'Sport est une **allocation de rentrée sportive**. D'un montant de **50 euros**, cette aide de l'État est destinée **aux enfants** de 6 à 17 ans révolus **bénéficiaires** de l'allocation de rentrée scolaire 2021, ou de **l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé** ainsi qu'**aux jeunes de 16 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)**, ou les personnes nées entre le **16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006** bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) (16 à 30 ans)

Pour plus d'informations sur ce dispositif, veuillez consulter le lien suivant : [Pass'Sport](#)

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT ADAPTÉ

La Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) a reçu une délégation de service public du Ministère chargé des Sports pour : « Organiser, développer, coordonner et contrôler la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental ou atteintes de troubles psychiques ».

Quelques Chiffres :

Saison 2021-2022 :

- ✿ + de 1000 associations sportives
- ✿ 56.748 Licenciés
- ✿ 114 Ligues Régionales et Comités Départementaux
- ✿ + de 20 Championnats de France proposés
- ✿ Secteurs Fédéraux : Sport Adapté Jeunes, Haut-Niveau, Sport Santé, Sport et Handicap Psy, Activités Motrices, Sport et Troubles du Spectre Autistique
- ✿ 8 Disciplines de Haut-Niveau : Athlétisme, Basketball, Football, Natation, Ski Alpin et Ski Nordique, Tennis de Table, Cyclisme

Elle a été créée le 27 Juin 1971 sous le nom de Fédération Française d'Éducation par le Sport des Personnes Handicapées Mentales. Elle prend son appellation de Sport Adapté en 1983 et elle est reconnue d'utilité public en 1999.

Elle se donne notamment pour ambition de multiplier les passerelles entre le secteur médico-social et le mouvement sportif afin de favoriser l'épanouissement et l'intégration des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique dans le respect des capacités de chacun.

Pour se faire, la FFSA a signé de nombreuses conventions nationales et chartes avec ses principaux partenaires des secteurs médico-social et sportif. Ces documents sont disponibles sur le site www.sportadapte.fr.

Ses missions :

- ✿ Offrir à toute personne en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des troubles du spectre autistique (TSA), quels que soient ses désirs, ses capacités, et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix dans un environnement voué à son plaisir, sa performance, sa sécurité et l'exercice de sa citoyenneté.
- ✿ Développer la pratique du Sport Adapté (licenciés, formateurs, disciplines, rencontres).
- ✿ Développer le soutien au Sport Adapté pour un accès aux pratiques physiques et sportives pour tous (familles, établissements, associations, élus, administrations, entreprises...)
- ✿ Dans un objectif social, les priorités de la FFSA sont d'assurer : le maintien en bonne santé, le développement des capacités personnelles, et une meilleure intégration sociale.



LA LIGUE SPORT ADAPTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

La **Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine (LSANA)**, association loi 1901, et un organe déconcentré de la Fédération Française de Sport Adapté.

Elle a donc pour mission, au niveau régional, « **d'organiser, de développer, et de promouvoir des activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des troubles du spectre autistique (TSA)** ».

Elle est au service de 12 départements, avec plus de 9.000 licenciés répartis sur 189 associations sportives affiliées à la FFSA (+ 12 Comités Départementaux).

Quelques Chiffres :

Saison 2021-2022 :

-  9.338 Licenciés
-  189 Associations Sportives
-  + de 550 Rencontres programmées
-  + de 40 Activités sportives
-  14 Disciplines Prioritaires :

Athlétisme, Basketball, Canoë-Kayak, Cyclisme, Escalade, Football, Judo, Natation, Pétanque, Ski Alpin et Ski Nordique, Tennis, Tennis de Table et Tir à l'Arc

Le projet de développement régional 2022-2025 poursuit 3 axes prioritaires :

-  Amplifier l'offre de la pratique d'activités physiques et sportives adaptées à chacun.
-  Favoriser l'engagement des personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des TSA, dans la prise de responsabilité au sein de la vie associative fédérale.
-  Réussir l'héritage partagé des Global Games 2023 et des Jeux Paralympiques 2024

Ses missions :

-  Mettre en place le calendrier régional et les calendriers de zones compétitifs, Sport Adapté Jeunes, handicap psychique, loisir et activités motrices.
-  Être un relais entre les départements et la fédération.
-  Devenir un pôle ressource en matière de formation.
-  Mener des actions de promotion et de communication auprès du grand public.
-  Favoriser la détection des sportifs de Haut-Niveau et leur accompagnement.
-  Être présente sur les actions de représentation (colloques, forums, salons, partenariats, etc.).

CALENDRIERS DES INSTANCES DE LA LIGUE

MOIS	INSTANCES	DATE	HORAIRES	LIEU
SEPTEMBRE	Comité Directeur (1)	Mardi 06	14h00-16h30	Hybride
	ETR	Jeudi 22	09h30-16h	Talence
OCTOBRE	Comité Directeur (2)	Jeudi 20	09h30-12h30	Hybride
	Conseil des Présidents		14h00-16h00	Hybride
NOVEMBRE	Comité Directeur (3)	Mardi 15	09h30-12h30	Hybride
	ETR	Jeudi 24	09h00-13h00	Visio
DECEMBRE	Regroupement CSN Réunion des Présidents de Ligue et de CDSA	Jeudi 1 ^{er} Vendredi 2 Samedi 3 Dimanche 4	A confirmer	A confirmer
	Comité Directeur (4)	Mardi 13	09h30-12h30	Hybride
JANVIER	Conseil des Présidents (2)	Mardi 24	09h30-12h30	Hybride
	Comité Directeur (5)		14h00-16h00	
	ETR	Lundi 30	14h00-17h00	Visio
MARS	Comité Directeur (6) (Arrêté des comptes)	Mardi 7	09h30-12h30	Présentiel
	AG Ordinaire	Vendredi 17	09h30-12h30	Présentiel
	Semaine Fédérale et AG FFSA	22 au 24	Samedi 25	Présentiel
AVRIL	Comité Directeur (7)	Mardi 25	09h30-12h30	Hybride
	ETR DRAJES	Jeudi 27 Vendredi 28	Arrivée 10h Départ 14h	Présentiel
MAI	Comité Directeur (8)	Mardi 30	18h00-20h00	Hybride
JUIN	ETR	Vendredi 2	9h30-16h00	Talence
	Conseil des Présidents (3)	Jeudi 22	09h30-12h30	Hybride
	Comité Directeur (9)		14h00-16h00	
JUILLET	ETR Séminaire	Mardi 4 Mercredi 5	Arrivée 10h Départ 14h	Présentiel

L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

L'Équipe Technique Régionale (ETR) regroupe les **techniciens sportifs qualifiés**, qu'ils soient **professionnels ou bénévoles**, en charge de la mise en œuvre de la politique sportive fédérale dans la région Nouvelle-Aquitaine, répondant aux priorités ministérielles. Elle décline à l'échelon régional les directives techniques nationales de la fédération, élaborées par le/la directeur·trice technique national·e (DTN).

Cette déclinaison territoriale s'appuie sur les projets de développement (définis pour chaque paralympiade) portés par les Ligues, associant les comités départementaux et les clubs contributeurs.

L'ETR est chargée de la mise en œuvre des actions de promotion, de développement, de structuration, d'accès au sport de haut niveau et de formation découlant du projet sportif fédéral sur le territoire régional.

L'Etat accompagne par des moyens humains et financiers les actions visant :

- 1) **la promotion du sport pour le plus grand nombre** : Activités Motrices, Sport Adapté Jeunes, Sport et TSA..
- 2) **la prévention par le sport et protection des sportif·ve·s** : Sport Santé, Sport et Handicap Psychique, Prévention et lutte contre les violences sexuelles dans le sport, Prévention et lutte contre le dopage...
- 3) **la promotion des métiers du sport** : Formations via l'Organisme de Formation de la Ligue
- 4) **le développement du sport de haut niveau (SHN)** : Accession à la performance via le PERF (Pôle d'Excellence Régionale et Formation) et suivi des sportif·ve·s de haut niveau du territoire.

En Nouvelle-Aquitaine, les actions sont déclinées en ETR thématiques qui sont les suivantes :

ETR	ÉLU.E.S RÉFÉRENT.E.S	RESPONSABLE RÉGIONAL.E
GÉNÉRALE	Jean-Claude RIBERT	Laure DUGACHARD
FORMATION	Olivier GRIN	Sarah GOMER
SPORTS ET CALENDRIERS	Jean-Claude RIBERT	Anaïs FEILLARD
SPORT ADAPTÉ JEUNES	Rémi FOCCHANERE	<i>En cours de recrutement</i>
SPORT ET HANDICAP PSYCHIQUE	François SERRADEILL	Bastien BOISSINOT
SPORT SANTÉ ACTIVITES MOTRICES SPORT ET AUTISME	Damien BETTINELLI Didier VALLOIS	Camille FILLOL-VERBIGUIE

COORDINATRICE DE L'ETR : Laure DUGACHARD ; 06.63.42.14.84 ; laure.dugachard@sportadapte.fr

3 CTF de la Ligue sont **RESPONSABLES DES ZONES SPORTIVES**

Zone Nord-Ouest

Camille FILLOL-VERBIGUIE

07.69.51.56.82

camille.fillol-verbiguie

@sportadapte.fr

Zone Nord-Est

Alice DUNOUHAUD

06.15.16.25.10

alice.dunouhaud

@sportadapte.fr

Zone Sud-Ouest

Anaïs FEILLARD

06.19.45.20.69

anaïs.feillard

@sportadapte.fr

COMPOSITION DES COMMISSIONS SPORTIVES REGIONALES

L'arrêté du 28 mars 2022 accorde la **délégation de ministérielle à la FFSA** jusqu'au 31 décembre 2025 pour **organiser la pratique compétitive de 21 para-disciplines adaptées.**

Commission Sportive	Zone	Réf./Ress.	Nom	Prénom	Dépt	Tél	Mail
Athlétisme, CROSS	Région	Référent.e	FEILLARD	Anaïs	Ligue	06.19.45.20.69	anaïs.feillard@sportadapte.fr
	ZNO	Référent.e	PHILIPPONNEAU	Elodie	86	06.89.62.26.73	cdsportadaptevienne@gmail.com
	ZNO	Ressource	GARCIA	Isidore	86	06.30.25.60.05	isidore.athle86@orange.fr
	ZNE	Référent.e	CHAPEYRON	Lucie	87	06.71.54.87.64	sport.handi87chapeyronlucie@gmail.com
	ZNE	Référent.e	DUNOUHAUD	Alice	Ligue	06.15.16.25.10	alice.dunouhaud@sportadapte.fr
	ZSO	Référent.e	SAUZEDDE	Claudine	64	06.17.72.70.25	claudine.sauzedde@cdsa64.fr
Aviron	ZSO	Ressource	DINCLAUX	Sarah	40	07.86.27.03.98	sarah.dinclaux@landes.fr
	Région	Référent.e	AGORRODY	Aline	64	06.29.95.75.17	aline.agorrody@cdsa64.fr
Badminton	Région	Référent.e	PAISANT	Romain	33	06.33.02.82.09	romain.paisant@cdsa33.org
	Région	Référent.e	PHILIPPONNEAU	Elodie	86	06.89.62.26.73	cdsportadaptevienne@gmail.com
Basket-Ball	ZNO	Référent.e	FILLOL-VERBIGUIE	Camille	Ligue	07.69.51.56.82	camille.fillol-verbiguie@sportadapte.fr
	ZNE	Référent.e	FILLOL-VERBIGUIE	Camille	Ligue	07.69.51.56.82	camille.fillol-verbiguie@sportadapte.fr
	ZSO	Référent.e	CASTAGNOS	Laurie	47	06.17.68.76.34	laurie.castagnos@gmail.com
	Région	Ressource	FABBRO	Thierry	33	07.60.75.92.87	t.fabbro33@gmail.com
Canoë-Kayak	Région	Ressource	LE GUELLEC	Yannick	33	06.26.47.07.94	yleguellec1@yahoo.fr
	Région	Référent.e	DUNOUHAUD	Alice	Ligue	06.15.16.25.10	alice.dunouhaud@sportadapte.fr
Cyclisme, VTT	ZNE	Référent.e	LIABOT	Clément	24	06.46.90.00.53	clement.liabot@sportadapte.fr
	ZSO	Référent.e	FOCCHANERE	Rémi	40	06.19.38.06.37	remi.focchanere@landes.fr
	Région	Ressource	DELAGE	Thierry	19	06.18.84.51.26	th.delage@yahoo.fr
Equitation	Région	Référent.e	FILLOL-VERBIGUIE	Camille	Ligue	07.69.51.56.82	camille.fillol-verbiguie@sportadapte.fr
Escalade	Région	Référent.e	FOCCHANERE	Rémi	40	06.19.38.06.37	remi.focchanere@landes.fr
Football	Région	Référent.e	FEILLARD	Anaïs	Ligue	06.19.45.20.69	anaïs.feillard@sportadapte.fr
	ZNO	Référent.e	PORTE	Antonin	16	06.40.39.58.26	antoninporte.cdsa16@gmail.com
	ZNO	Ressource	VALENCON	Pierre	86	06.44.29.42.31	cdsportadaptevienne@gmail.com
	ZNE	Référent.e	DUNOUHAUD	Alice	Ligue	06.15.16.25.10	alice.dunouhaud@sportadapte.fr
	ZNE	Ressource	CESSAC	Patrice	24	06.85.33.94.09	p.cessac@asso-althea.org
	ZSO	Référent.e	PAISANT	Romain	33	06.33.02.82.09	romain.paisant@cdsa33.org
Handball	ZSO	Ressource	CAILLABA	Mathieu	64	06.01.39.67.33	mathieu.caillaba@cdsa64.fr
	Région	Référent.e	BOISSINOT	Bastien	Ligue	07.82.08.45.24	bastien.boissinot.lsana@gmail.com
Judo	Région	Ressource	SERRADEILL	François	33	06.73.66.93.58	francois.serradeill@gmail.com
	Région	Référent.e	GOMER	Sarah	Ligue	07.77.23.68.16	sarah.gomer.lsana@gmail.com
Lutte	ZSO	Référent.e	DAMIEN	Gaby	40	06.79.03.27.94	gaby.damien@hotmail.fr
	Région	Ressource	FOCCHANERE	Rémi	40	06.19.38.06.37	remi.focchanere@landes.fr
Natation	Région	Référent.e	GOMER	Sarah	Ligue	07.77.23.68.16	sarah.gomer.lsana@gmail.com
	ZNE	Référent.e	DUNOUHAUD	Alice	Ligue	06.15.16.25.10	alice.dunouhaud@sportadapte.fr
	ZSO	Référent.e	DESLUX	Charline	40	06.82.51.15.73	charline.deslux@gmail.com
	Région	Ressource	SEBIRE	Bertrand	17	06.13.65.94.70	bertrand.sebire@sportadapte.fr
	Région	Ressource	MAGNAIN	Mathias	86	06.81.70.63.98	mathias.magnain@gmail.com
	Région	Ressource	LEMERCIER	Xavier	86	06.04.42.69.33	lemerciex@gmail.com
	Région	Ressource	ROY	David	86	06.51.11.87.97	contact@clubnautiqueneuville.org
Pétanque	Région	Ressource	PEYROULET	Véronique	64	06.74.60.75.21	veropeyrouletntat@gmail.com
	Région	Référent.e	FEILLARD	Anaïs	Ligue	06.19.45.20.69	anaïs.feillard@sportadapte.fr
	Région	Ressource	LACOMME	Jean	Ligue	06.28.07.01.60	sport.loisir@edea-asso.fr
	ZNO	Référent.e	RENIER	Mathieu	16	06.86.22.13.76	cdsa16charente@gmail.com
	ZNE	Référent.e	DUNOUHAUD	Alice	Ligue	06.15.16.25.10	alice.dunouhaud@sportadapte.fr
Rugby	ZSO	Référent.e	CEZARD	Marina	47	06.85.58.23.02	cezard.marina@gmail.com
	Région	Référent.e	LIABOT	Clément	24	06.46.90.00.53	clement.liabot@sportadapte.fr
	Région	Ressource	LARRONDE	Fabien	40	06.33.12.51.71	fabien.larronde@hotmail.fr
Ski Alpin	Région	Ressource	SEBIRE	Bertrand	17	06.13.65.94.70	bertrand.sebire@sportadapte.fr
Ski Nordique	Région	Référent.e	AGORRODY	Aline	64	06.29.95.75.17	aline.agorrody@cdsa64.fr
Tennis	Région	Référent.e	AGORRODY	Aline	64	06.29.95.75.17	aline.agorrody@cdsa64.fr
	Région	Référent.e	BOISSINOT	Bastien	Ligue	07.82.08.45.24	bastien.boissinot.lsana@gmail.com
Tennis-de-Table	ZNE	Ressource	LIABOT	Clément	24	06.46.90.00.53	clement.liabot@sportadapte.fr
	Région	Ressource	BESNAULT	Guillaume	17	06.76.23.34.55	guillaume.besnault.lsana@gmail.com
	ZSO	Ressource	HAUSPIE	Patrick	40	06.63.98.65.17	smtt@wanadoo.fr
	ZSO	Ressource	DUGARRY	Carole	40	06.79.03.01.26	ffsa40cd@orange.fr
Tir à l'Arc	Région	Référent.e	GOMER	Sarah	Ligue	07.77.23.68.16	sarah.gomer.lsana@gmail.com
	ZNO	Référent.e	FILLOL-VERBIGUIE	Camille	Ligue	07.69.51.56.82	camille.fillol-verbiguie@sportadapte.fr
	ZNO	Ressource	LE FLOCH	Chantal	86	06.62.61.93.09	llanusa.le-floch@laposte.net
	ZNE	Référent.e	LIABOT	Clément	24	06.46.90.00.53	clement.liabot@sportadapte.fr
	ZSO	Référent.e	CASTAGNOS	Laurie	47	06.17.68.76.34	laurie.castagnos@gmail.com
Triathlon et disc. ench.	Région						

FORMATIONS

La Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine intervient dans de nombreuses formations en partenariat avec les différents Comités Départementaux Sport Adapté de la Région, en direction :

- 🌟 Des professionnels du secteur sanitaire et médico-social : l'accueil d'un public en situation de handicap et l'utilisation des activités physiques et sportives dans le cadre de leurs missions d'accompagnement (Institut Régional du Travail Social)
- 🌟 Des éducateurs sportifs : l'encadrement rémunéré des activités physiques et sportives à destination des personnes en situation de handicap mental (Certificat Complémentaires, BPJEPS, DEJEPS).
- 🌟 Des bénévoles du secteur sportif : sensibilisations au handicap, l'accueil des personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs ordinaires.

La Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine vous propose son catalogue de formation pour la saison sportive 2022/2023.

Vous trouverez ce catalogue sur le site internet de la Ligue dans l'onglet Formation. Ce dernier ne sera pas disponible en version papier afin de permettre une actualisation des informations en temps réel.



Pour toute demande de renseignements, contacter Sarah GOMER, coordonnatrice de l'Organisme de Formation de la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine (OFLSANA).

Sarah GOMER – Coordonnatrice OFLSANA
sarah.gomer.lsana@gmail.com
07.77.23.68.16

Vous trouverez ci-dessous un calendrier prévisionnel des futures dates de formations pour la saison 2022/2023

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES FORMATIONS

13 et 14 octobre 2022 : Formation encadrant SRAV
Uzerche (19)

24 au 28 octobre 2022 : Formation Formateur Aisance Aquatique
Limoges (87)

14 au 16 novembre 2022 : AQSA module 1
Pau (64)

21 au 23 novembre 2022 : AQSA module 1
Limoges (87)

5 au 8 décembre 2022 : Initiateur Para Tennis de Table Adapté
Poitiers (86)

17 au 20 décembre 2022 : Initiateur Para Ski Alpin Adapté
Gourette (64)

20 au 24 février 2023 : AQSA module 2
Option Activité Physique pour Tous (APT)
Périgueux (24)

Sarah GOMER – Coordonnatrice OFLSANA
sarah.gomer.lsana@gmail.com / 07.77.23.68.16

COMPÉTITIONS ET RENCONTRES SPORT ADAPTÉ

Les compétitions et rencontres énumérées dans cet article et organisées par la FFSA, une de ses Ligues, un de ses comités ou de ses clubs, sont ouvertes **aux sportifs licenciés à la FFSA, à jour de leur licence valable pour la saison en cours.**

Zones Sportives

Des zones sportives ont été définies dans chaque Région afin de faciliter l'accès des sportives et des sportifs à une pratique de qualité proche de leur environnement. Dans chaque zone sportive, les compétitions qualificatives aux compétitions nationales seront identifiées.

Concernant la Nouvelle-Aquitaine, trois zones différentes ont été identifiées :

- La **Zone Nord-Est**, composée de la **Corrèze** (19), de la **Creuse** (23), de la **Dordogne** (24) et de la **Haute-Vienne** (87).
- La **Zone Nord-Ouest**, composée, de la **Charente** (16), de la **Charente-Maritime** (17), des **Deux-Sèvres** (79), et de la **Vienne** (86).
- La **Zone Sud-Ouest**, composée de la **Gironde** (33), des **Landes** (40), du **Lot-et-Garonne** (47) et des **Pyrénées-Atlantiques** (64).

Les Organismes

Les règlements sportifs généraux et les règlements spécifiques par discipline qui en découlent, s'appliquent à toutes les compétitions et rencontres organisées sous l'égide de la FFSA, par les organes déconcentrés qui y sont affiliés :

- 🏆 **Associations Sportives Sport Adapté**
- 🏆 **Comités Départementaux ou interdépartementaux Sport Adapté**
- 🏆 **Ligues Régionales Sport Adapté**
- 🏆 **FFSA**

Termes et Champ d'application des rencontres

- 🏆 **Rencontres de Zone – InterZones – Régionales** : Ce sont des rencontres, compétitives ou non, pouvant faciliter la pratique d'une discipline en fonction de l'importance du bassin de pratique et de l'importance du nombre de pratiquants. Les rencontres de Zone sont les compétitions de référence pour la qualification aux divers championnats nationaux.
- 🏆 **Rencontres InterRégionales – Jeux Régionaux ou InterRégionaux – Open**
- 🏆 **Challenges**
- 🏆 **Journées nationales**
- 🏆 **Rencontres Nationales**
- 🏆 **Jeux Nationaux**
- 🏆 **Défis Sport Adapté**
- 🏆 **Championnats de France** : Les parcours de sélection aux Championnats de France sont définis par les règlements spécifiques des disciplines, la validation des qualifications étant du domaine des Ligues. Le titre de Champion de France sera décerné pour toutes les classes dans les épreuves sportives ouvertes lors de ce championnat. Il y a trois cas particuliers spécifiés sur les règlements sportifs généraux.
- 🏆 **Championnats de France Sport Adapté Jeunes**
- 🏆 **Coupe de France ou Coupe Nationale**
- 🏆 **Internationaux de France**

RENCONTRES NATIONALES AU 13 JUILLET 2022



DÉFI NATURE SPORT ADAPTÉ

Rencontre non-compétitive
AUXERRE (89)

20 - 22
SEPTEMBRE
2022



PARA AVIRON ADAPTÉ INDOOR

Championnat de France
PARIS (75)

28 - 29
JANVIER
2023



PARA SKI NORIDQUE ADAPTÉ

Championnat de France
CANDIDATURE À L'ÉTUDE

29 MARS -
1ER AVRIL
2023
À CONFIRMER



PARA AVIRON ADAPTÉ OUTDOOR

Championnat de France
VAIRES-SUR-MARNE (77)

1ER
OCTOBRE
2022



PARA HANDBALL ADAPTÉ

Championnat de France
BRUGES (33)

10 - 12
FÉVRIER
2023



PARA TIR À L'ARC ADAPTÉ

Championnat de France
ESPALY-SAINT-MARCEL (43)

31 MARS -
2 AVRIL
2023



PARA CANOË- KAYAK ADAPTÉ

Championnat de France
LISSAC-SUR-COUZE/UZERCHE (19)

6 - 9
OCTOBRE
2022



PARA CROSS ADAPTÉ

Championnat de France
BRINDAS (69)

10 - 12
MARS
2023



PARA TENNIS DE TABLE ADAPTÉ

Championnat de France
CANDIDATURE À VENIR

6 - 9
AVRIL
2023



PARA BADMINTON ADAPTÉ

Championnat de France
BESANÇON (25)

11 - 13
NOVEMBRE
2022



CNE PARA FOOTBALL ADAPTÉ

Coupe Nationale Espoirs
CANDIDATURE À L'ÉTUDE

14 - 16
MARS
2023



PARA NATATION ADAPTÉE

Championnat de France
CANDIDATURE À L'ÉTUDE

13 - 16
AVRIL
2023
À CONFIRMER



CFR PARA TENNIS DE TABLE ADAPTÉ

Championnat de France des Régions
ALENÇON (61)

16 - 18
DÉCEMBRE
2022



PARA ESCALADE ADAPTÉE

Championnat de France
MONTAUBAN (82)

17 - 19
MARS
2023



PARA JUDO ADAPTÉ

Championnat de France
DOLE (39)

14 - 16
AVRIL
2023



PARA FUTSAL ADAPTÉ

Championnat de France
À CONFIRMER (34)

20 - 22
JANVIER
2023



PARA SKI ALPIN ADAPTÉ

Championnat de France
ISOLA 2000 (06)

29 MARS -
1ER AVRIL
2023



PARA LUTTE ADAPTÉE

Championnat de France
CANDIDATURE À VENIR

AVRIL
2023
À CONFIRMER



PARA TENNIS DE TABLE ADAPTÉ SAJ

Championnat de France
CANDIDATURE À L'ÉTUDE

MI-MAI
2023



PARA BASKET- BALL ADAPTÉ

Championnat de France
À CONFIRMER (18)

26 - 29
MAI
2023



PARA CYCLISME- VTT ADAPTÉ

Championnat de France
LONS-LE-SAUNIER (39)

23 - 25
JUN
2023



PARA NATATION ADAPTÉE SAJ

Championnat de France
CANDIDATURE À L'ÉTUDE

MI-MAI
2023



JOURNÉE NATIONALE ACTIVITÉS MOTRICES

Rencontre non-compétitive
TOUTE LA FRANCE

1ER
JUN
2023



PARA RUGBY ADAPTÉ

Championnat de France
TOULOUSE (31)

23 - 25
JUN
2023



JEUX NATIONAUX SAJ

Rencontre non-compétitive
VILLE À CONFIRMER (PAYS-DE-
LA-LOIRE)

9 - 11
MAI
2023



PARA PÉTANQUE ADAPTÉE

Championnat de France
LES-PONTS-DE-CÉ (49)

2 - 4
JUN
2023



PARA FOOTBALL ADAPTÉ SAJ

Championnat de France
À CONFIRMER (30)

27 - 29
JUN
2023



PARA FOOTBALL À 7 ADAPTÉ

Championnat de France
CARQUEFOU (44)

18 - 21
MAI
2023



CFR PARA FOOTBALL À 11 ADAPTÉ

Championnat de France
CHÂTEAUX (36)

16 - 18
JUN
2023



PARA TENNIS ADAPTÉ

Championnat de France
RECHERCHE CANDIDAT EN COURS

1 - 3
JUILLET
2023



PARA ATHLÉTISME ADAPTÉ SAJ

Championnat de France
MOIRANS (38)

23 - 25
MAI
2023



PARA BASKET- BALL ADAPTÉ SAJ

Championnat de France
RECHERCHE CANDIDAT EN COURS

20 - 22
JUN
2023



PARA ÉQUITATION ADAPTÉE

Championnat de France
RECHERCHE CANDIDAT EN COURS

24 - 26
MAI
2023
À CONFIRMER



PARA ATHLÉTISME ADAPTÉ

Championnat de France
CANDIDATURE À L'ÉTUDE

22 - 24
JUN
2023

Jeremy RABU

Coordinateur du service championnats

Fédération française du Sport Adapté
3 rue cépré, 75015 PARIS
01 42 73 90 16 / 07 82 74 47 56
championnats@sportadapte.fr



CALENDRIERS SPORTIFS

NB : Ces calendriers sont prévisionnels car ils ont été élaborés sur la période de Juin/Juillet. Plusieurs dates n'ont pas encore été confirmées par les instances départementales et locales.

Zone Nord-Est : Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute-Vienne

Zone Nord-Ouest : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne

Zone Sud-Ouest : Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques

Retrouvez l'ensemble des **règlements généraux et règlements sportifs de chaque discipline sportive** via le lien suivant : [Règlements FFSA](#)

Les rencontres intitulées « Championnat » sont les rencontres compétitives qualificatives pour les Championnats de France.

Les rencontres intitulées « Journée Loisirs » sont non-compétitives et ne rentrent donc pas dans les parcours de qualification.

ACTIVITÉS MOTRICES



NATIONAL

1 ^{er} Juin 2023	Journée Nationale	Toutes Catégories	FRANCE
---------------------------	-------------------	-------------------	--------

ZONE NORD-EST

5-6 Octobre 2022	Journée de Loisirs	Toutes catégories	LIMOGES	87
------------------	--------------------	-------------------	---------	----

JEUX NATIONAUX SAJ



NATIONAL

9-11 Mai 2023	Rencontre Non-Compétitive	Jeunes (SAJ)	PAYS-DE-LA-LOIRE
---------------	---------------------------	--------------	------------------

DÉFI NATURE



NATIONAL

20-22 Septembre 2023	Rencontre Non-Compétitive	Toutes Catégories	AUXERRE	89
----------------------	---------------------------	-------------------	---------	----



NATIONAL

10-12 Mars 2023	Championnat de France CROSS	Toutes Catégories	BRINDAS	69
23-25 Mai 2023	Championnat de France	Jeunes (SAJ)	MOIRANS	38
22-24 Juin 2023	Championnat de France	Adultes	A définir	

INTERZONE

27 Novembre 2021	Championnat InterZone CROSS	Toutes Catégories	GUJAN-MESTRAS	33
-------------------------	-----------------------------	-------------------	----------------------	-----------

ZONE NORD-EST

10 Novembre 2022	Championnat de Zone CROSS	Toutes Catégories	CONDAT-SUR-GANAVEIX	19
16 Novembre 2022	Championnat de Zone CROSS	Jeunes (SAJ)	A définir	
15 Mars 2023	Championnat de Zone	Jeunes (SAJ)	BERGERAC	24
13 Avril 2023	Championnat de Zone	Adultes	LIMOGES	87

ZONE NORD-OUEST

23 Novembre 2022	Championnat de Zone CROSS	Jeunes (SAJ)	A définir	
22 Avril 2023	Championnat de Zone	Jeunes (SAJ)	MIGNÉ-AUXANCES	86

ZONE SUD-OUEST

15 Avril 2023	Championnat de Zone	Adultes	PESSAC	33
5 Avril 2023	Championnat de Zone	Jeunes (SAJ)	MARMANDE	47



NATIONAL

26-29 Mai 2023	Championnat de France	Adultes	à confirmer	18
20-22 Juin 2023	Championnat de France	Jeunes (SAJ)	à confirmer	?

ZONE NORD-EST

2 Février 2023	Championnat de Zone	Adultes	SAINT PANTALÉON DE LARCHE	19
25 Mars 2023	Championnat de Zone	Adultes	DIRAC	16
19 Mai 2023	Journée de Loisirs	Adultes	LIMOGES	87

ZONE NORD-OUEST

12 Novembre 2022	J1 Championnat de Zone	Adultes	NIORT	79
14 Janvier 2023	J2 Championnat de Zone	Adultes	POITIERS	86
5 Octobre 2022	Journée de Loisirs	Jeunes (SAJ)	A définir	
15 Mars 2023	Journée de Loisirs	Jeunes (SAJ)	A définir	

ZONE SUD-OUEST

19 Novembre 2022	J1 Championnat de Zone	Adultes	MONSÉGUR	40
10 Décembre 2022	J2 Championnat de Zone	Adultes	LAFITE	47
28 Janvier 2023	J3 Championnat de Zone	Adultes	HORSARRIEU	40
18 Février 2023	J4 Championnat de Zone	Adultes	AUBIAC	47
16 Avril 2022	Finales Championnat de Zone	Adultes	SERRES-CASTET	64
11 Mai 2022	Championnat de Zone	Jeunes (SAJ)	MEZIN	47



BADMINTON



NATIONAL

11-13 Novembre 2022	Championnat de France	Toutes Catégories	BESANCON	25
----------------------------	-----------------------	-------------------	-----------------	-----------

RÉGIONAL

1 Octobre 2022	Championnat Régional	Adultes	LIGUGÉ	86
-----------------------	----------------------	---------	---------------	-----------



CANÖÉ-KAYAK



NATIONAL

6-9 Octobre 2022	Championnat de France	Toutes Catégories	Lissac-sur-Couze/ Uzerche (19)	19
-------------------------	-----------------------	-------------------	---------------------------------------	-----------

RÉGIONAL

14 Juin 2023	Championnat Régional	Toutes Catégories	USSEL	19
---------------------	----------------------	-------------------	--------------	-----------

CYCLISME/VTT



NATIONAL

23-25 Juin 2023	Championnat de France	Toutes Catégories	LONS-LE-SAUNIER	39
------------------------	-----------------------	-------------------	------------------------	-----------

ZONE NORD-EST

19 Avril 2023	Championnat de Zone	Toutes Catégories	CONDAT-SUR-GANAVEIX	19
----------------------	---------------------	-------------------	----------------------------	-----------

ZONE NORD-OUEST

21 ou 28 Septembre 2022	Journée Loisirs	Toutes Catégories	A définir	
29 Mars 2023	Championnat de Zone	Jeunes (SAJ)	A définir	

ZONE SUD-OUEST

5 Octobre 2022	Championnat de Zone	Toutes Catégories	ST-PIERRE-DU-MONT	40
-----------------------	---------------------	-------------------	--------------------------	-----------

ÉQUITATION



NATIONAL

24-26 Mai 2023	Championnat de France	Toutes Catégories	A définir	
-----------------------	-----------------------	-------------------	------------------	--

RÉGIONAL

1 Mars 2023	Championnat Régional	Toutes Catégories	A définir ZNO	
--------------------	----------------------	-------------------	----------------------	--

ESCALADE



NATIONAL

17-19 Mars 2023	Championnat de France	Toutes Catégories	MONTAUBAN	82
------------------------	-----------------------	-------------------	------------------	-----------

ZONE NORD-EST

Nov à Janv	Championnat de Zone	Toutes Catégories	A définir	24
-------------------	---------------------	-------------------	------------------	-----------

ZONE NORD-OUEST

A définir	Championnat de Zone	Toutes Catégories	A définir	16 17
------------------	---------------------	-------------------	------------------	------------------

ZONE SUD-OUEST

18 février 2022	Championnat de Zone	Toutes Catégories	OLORON SAINTE MARIE	64
------------------------	---------------------	-------------------	----------------------------	-----------



FOOTBALL



NATIONAL

14-16 Mars 2023	Coupe Nationale Espoirs	Jeunes	A confirmer	
18-21 Mai 2023	Championnat de France Football à 7	Adultes	CARQUEFOU	44
16-18 Juin 2023	Coupe de France des Régions Football à 11	Adultes	CHÂTEAUROUX	36
27-29 Juin 2023	Championnat de France	Jeunes (SAJ)	A confirmer	30

RÉGIONAL

1 Février 2023	Coupe des Sélections Départementales	Jeunes	CASTELJALOUX	47
26 Avril 2023	Finale Championnat de Zone	Jeunes (SAJ)	AMBARES	33
3 Juin 2023	Coupe Rafa Macias Nouvelle-Aquitaine	Adultes	LA RÉOLE	33

ZONE NORD-EST

1 Octobre 2022	J1 Championnat de Zone	Adultes	MARSAC-SUR-L'ISLE	24
22 Octobre 2022	J2 Championnat de Zone	Adultes	BRIVE	19
26 Novembre 2022	J3 Championnat de Zone	Adultes	BERGERAC	24
11 Mars 2023	J4 Championnat de Zone	Adultes	BRIVE	19
8 Avril 2023	J5 Championnat de Zone	Adultes	MARSAC-SUR-L'ISLE	24

ZONE NORD-OUEST

22 Octobre 2022	J1 Championnat de Zone	Adultes	VOUILLÉ	86
4 Février 2023	J2 Championnat de Zone	Adultes	CHAURAY	79
8 Avril 2023	J3 Championnat de Zone	Adultes	ROUILLAC	16
5 Octobre 2022	Journée de Loisirs	Jeunes (SAJ)	A définir	
15 Mars 2023	Journée de Loisirs	Jeunes (SAJ)	A définir	

ZONE SUD-OUEST

12 Novembre 2022	J1 Championnat de Zone	Adultes	SAUVAGNON	64
7 Janvier 2023	J2 Championnat de Zone	Adultes	MÉRIGNAC	33
4 Février 2023	J3 Championnat de Zone	Adultes	CAPBRETON	40
11 Mars 2023	J4 Championnat de Zone	Adultes	BAYONNE	64
8 Avril 2023	J5 Championnat de Zone	Adultes	MÉRIGNAC	33

RÉGIONAL

Pour la huitième année, la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine (LSANA) maintient la Sélection Régionale de Para Football à 11 Adapté et ainsi participer à la Coupe de France des Région, pour laquelle elle est tenant du titre !

Les dates prévisionnelles des regroupements de la sélection sont :

-  **19 ou 26 Novembre 2022 à Mérignac (33)**
-  **14 Janvier 2023 à Mérignac (33)**
-  **18 Mars 2023 à Mérignac (33)**
-  **27 au 30 Mai 2023 au Haillan (33)**
-  **10 Juin 2023 à Mérignac (33)**



FUTSAL



NATIONAL

20-22 Janvier 2023	Championnat de France	Toutes Catégories	A confirmer	34
---------------------------	-----------------------	-------------------	--------------------	-----------

RÉGIONAL

17 Décembre 2022	Championnat Régional	Adultes	EYSINES	33
-------------------------	----------------------	---------	----------------	-----------



HANDBALL



NATIONAL

10-12 Février 2023	Championnat de France	Toutes Catégories	BRUGES	33
---------------------------	-----------------------	-------------------	---------------	-----------

RÉGIONAL

6 Novembre 2022	Championnat Régional	Adultes	BRUGES	33
------------------------	----------------------	---------	---------------	-----------



JUDO



NATIONAL

14-16 Avril 2023	Championnat de France	Toutes Catégories	DOLE	39
-------------------------	-----------------------	-------------------	-------------	-----------

INTERRÉGIONAL

14 Janvier 2023	Championnat InterRégional	Toutes Catégories	COULOUNIEIX-CHAMIERES	24
------------------------	---------------------------	-------------------	------------------------------	-----------



LUTTE



NATIONAL

Avril 2023	Championnat de France	Toutes Catégories	A définir	
-------------------	-----------------------	-------------------	------------------	--



NATATION



En natation, les sportifs licenciés et inscrits dans le système compétitif de la FFSA, sont classés par le biais de tests en référence aux quatre domaines de compétences dans des « classes » homogènes AB, BC, et CD.

Les tests de natation sont :

- Le « Sauv’Nage » pour les nageurs de classes BC et CD
- L’« Explorance » pour les nageurs de la classe AB

Les tests sont mis en œuvre sous la responsabilité d’un évaluateur certifié par la Fédération Française du Sport Adapté et à jour de sa licence.

Pour permettre l’accession d’un nageur aux Championnat de France, celui-ci devra avoir réalisé les minimas requis. Les résultats devront être validés par la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine qui les transmettra à la Commission Sportive Nationale Natation FFSA.

Vous trouverez le descriptif de ces tests dans le règlement sportif Natation Sport Adapté (p.25-26)

NATIONAL

Mi mai 2023	Championnat de France	Jeunes (SAJ)		
13-16 Avril 2023	Championnat de France	Adultes		

INTERZONE

25 Février 2023	Championnat InterZone	Adultes	AMBARES	33
------------------------	-----------------------	---------	----------------	-----------

ZONE NORD-EST**A définir****ZONE NORD-OUEST**

25 Janvier 2023	Championnat de Zone	Jeunes (SAJ)	CHÂTELLERAULT	86
------------------------	---------------------	--------------	----------------------	-----------

ZONE SUD-OUEST

25 Janvier 2023	Championnat de Zone	Jeunes (SAJ)	MONT-DE-MARSAN	40
------------------------	---------------------	--------------	-----------------------	-----------

**PÉTANQUE****NATIONAL**

2-4 Juin 2023	Championnat de France	Toutes Catégories	LES-PONTS-DE-CÉ	49
----------------------	-----------------------	-------------------	------------------------	-----------

RÉGIONAL

2 Avril 2023	Finale Régionale	Adultes	BRIVE LA GAILLARDE	33
---------------------	------------------	---------	---------------------------	-----------

ZONE NORD-EST

29 Septembre 2022	J1 Championnat de Zone	Adultes	SALIGNAC-EYVIGUES	24
20 Octobre 2022	J2 Championnat de Zone	Adultes	GUÉRET	23
8 Décembre 2022	J3 Championnat de Zone	Adultes	LIMOGES	87
11 Mai 2023	Journée Loisirs	Adultes	GUÉRET	23

ZONE NORD-OUEST

15 Octobre 2022	J1 Championnat de Zone	Adultes	ST-YRIEIX-SUR-CHARENTE	16
3 Décembre 2022	J2 Championnat de Zone	Adultes	LEZAY	79
4 Mars 2023	J3 Championnat de Zone	Adultes	MIREBEAU	86

ZONE SUD-OUEST

8 Octobre 2022	J1 Championnat de Zone	Adultes	BASSENS	33
21 Janvier 2023	J2 Championnat de Zone	Adultes	MARMANDE	47
11 Février 2023	J3 Championnat de Zone	Adultes	STE-LIVRADE	47
4 Mars 2023	J4 Championnat de Zone	Adultes	SOUSTONS	40

RUGBY



NATIONAL

23-25 Juin 2023	Championnat de France	Toutes Catégories	TOULOUSE	31
------------------------	-----------------------	-------------------	-----------------	-----------

INTERRÉGIONAL

29 Avril 2023	Championnat Régional	Adultes	PÉRIGUEUX	24
----------------------	----------------------	---------	------------------	-----------



SKI



NATIONAL

31 Mars – 1 Avril 2023	Championnat de France Ski Alpin	Toutes Catégories	ISOLA 2000	06
31 Mars – 1 Avril 2023	Championnat de France Ski Nordique	Toutes Catégories	A définir	

INTERRÉGIONAL

12 Janvier 2023	Championnat InterRégional	Jeunes (SAJ)	GOURETTE	64
4 Février 2023	Championnat InterRégional	Toutes Catégories	GOURETTE	64
9 mars 2023	Championnat InterRégional	Jeunes (SAJ)	LA MONGIE	65

TENNIS



NATIONAL

1-3 Juillet 2023	Championnat de France	Toutes Catégories		
-------------------------	-----------------------	-------------------	--	--

RÉGIONAL

23 Avril 2022	Championnat de France	Toutes Catégories	TRÉLISSAC	24
----------------------	-----------------------	-------------------	------------------	-----------

TENNIS DE TABLE



NATIONAL

16-18 Décembre 2022	Coupe de France des Régions	Adultes	ALENCON	61
9-11 Mai 2023	Championnat de France	Jeunes (SAJ)	POITIERS	86
6-9 Avril 2023	Championnat de France	Adultes	A définir	

ZONE NORD-EST

16 Février 2023	Championnat de Zone	Adultes	LIMOGES	87
7 Février 2023	Championnat de Zone	Jeunes (SAJ)	USSEL	19

ZONE NORD-OUEST

17 Janvier 2023	Championnat de Zone	Jeunes (SAJ)	POITIERS	86
22 Janvier 2023	Championnat de Zone	Adultes	ANGOULEME	16
28 Janvier 2023	Championnat de Zone	Adultes	ANGOULEME	16

ZONE SUD-OUEST

25 Mars 2023	Championnat de Zone	Adultes	MONT-DE-MARSAN	40
22 Mars 2023	Championnat de Zone	Jeunes (SAJ)	MONT-DE-MARSAN	40

TIR A L'ARC



NATIONAL

31 Mars – 2 Avril 2023	Championnat de France	Toutes Catégories	ESPALY-SAINT-MARCEL	43
-------------------------------	-----------------------	-------------------	----------------------------	-----------

ZONE NORD-EST

3 Décembre 2022	Championnat de Zone	Toutes Catégories	PÉRIGUEUX	24
------------------------	---------------------	-------------------	------------------	-----------

ZONE NORD-OUEST

27 Novembre 2022	Championnat de Zone	Toutes Catégories	SAINTES	17
-------------------------	---------------------	-------------------	----------------	-----------

ZONE SUD-OUEST

14 Janvier 2023	Championnat de Zone	Toutes Catégories	GABARRET	47
------------------------	---------------------	-------------------	-----------------	-----------

ACCES A LA PERFORMANCE ET AU HAUT-NIVEAU

Le Sport de Haut- Niveau

La reconnaissance du caractère de haut-niveau des disciplines sportives est définie par des textes législatifs et réglementaires. Il repose sur des critères bien établis qui sont :

1. La reconnaissance du caractère de haut niveau des disciplines sportives
2. Les projets de performance fédéraux
3. Les compétitions de référence
4. La liste des sportifs de haut niveau

La reconnaissance du caractère de haut niveau des disciplines sportives : deux possibilités !

Pour être reconnue de haut niveau, une discipline doit présenter un caractère universel et proposer des compétitions de références avec un nombre notable de nations participantes, rendant la prise en compte du résultat sportif logique et naturelle.

Les projets de performance fédéraux

Le Projet de Performance Fédéral (PPF), validé par les instances fédérales nationales, organise le haut niveau dans chaque fédération. Il doit comprendre deux programmes distincts :

- Un programme d'excellence
- Un programme d'accession au haut niveau

Chaque PPF a vocation à être décliné sur deux olympiades 2017-2024.

Les compétitions de référence

Ce sont les compétitions officielles figurant au calendrier des fédérations sportives internationales et conduisant à l'établissement d'un classement mondial de référence. Il s'agit :

- Des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Des Championnats du Monde
- Des Championnats d'Europe

Liste des sportifs de haut niveau et listes ministérielles

Il existe 3 listes de Sportif de Haut Niveau et 2 listes ministérielles pour lesquelles nul sportif ne peut être inscrit s'il ne pratique pas une discipline reconnue de haut niveau.

Les critères d'entrée en liste sont fixés par la fédération en suivant les recommandations du ministère des sports.

Liste SHN

- Elite
- Sénior
- Relève

Listes Ministérielles

- Espoirs
- Collectifs nationaux

Le Pôle D'Excellence Régional (PERF) et de Formation Nouvelle-Aquitaine

Cadre général

Les PERF sont les dispositifs d'accession au haut niveau du Projet de Performance Fédéral (PPF).

Ils sont organisés selon 3 niveaux pour répondre aux missions attendues :

- Assurer l'accompagnement et le suivi des entrainements des listés dans les clubs Pôle
- Mettre en œuvre l'entraînement des meilleurs sportifs régionaux sous forme de stages
- Travailler sur le repérage des sportifs à potentiels en lien avec les commissions sportives nationales
- Suivre et contrôler le processus d'éligibilité internationale (différent de l'éligibilité nationale) et de suivi médical des sportifs détectés par les Pôles France.
- Permettre la participation des meilleurs sportifs régionaux aux compétitions de références
- Être le relais du Centre National d'Accompagnement des SHN (CNASEP) pour les relations de proximité avec l'environnement humain de la prise en charge du sportif.

Labellisation du PERF

Le PERF Nouvelle-Aquitaine est actuellement labellisé de niveau 3.

Cette labellisation implique différentes missions précisées dans le schéma ci-dessous.

Schématisation des actions par niveau de labellisation pour les PERF (cf PPF FFSA)





SPORT ADAPTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

Saison 2022 – 2023

Calendrier Prévisionnel

	Journée Régionale
	Journée Zone Adultes
	Journée Zone Jeunes
	Journée Zone Adultes et Jeunes
	Jours Fériés
	Vacances scolaires
	Journée Loisirs
	ETR
	Formations
	Formations Convention CREPS
	Instances nationales
	Stage PERF

CALENDRIER PROVISOIRE : SAISON SPORTIVE 2022-2023

Septembre					Octobre					Novembre					Décembre							
CF	ZNE	ZNO	ZSO	Formation, PERF, ...	CF	ZNE	ZNO	ZSO	Formation, PERF, ...	CF	ZNE	ZNO	ZSO	Formation, PERF, ...	CF	ZNE	ZNO	ZSO	Formation, PERF, ...			
1	J				1	S	CF Para Aviron Adapté Outdoor Vaires-sur-Marne (77)	J1 Foot à 7 Marsac sur l'Isle(24)	Régional Badminton Ligugé (86)	1	M				1	J				PERF TT	Formation TT	
2	V				2	D				2	M				2	V						
3	S				3	L				3	J				3	S	Tir à l'arc Périgueux (24)	J2 Pétanque Lezay (79)				
4	D				4	M				4	V				4	D						
5	L				5	M		VTT Saint Pierre du Mont (40)	PERF Natation	Formation officiels Para Natation Adaptée Poitiers (86)	5	S				5	L				AQSA 1 BPIEPS ASC APT 21/23	Initiateur Para TT Adapté Poitiers (86)
6	M				6	J	CF Canoë-Kayak Lissac-sur-Couze / Uzerche (19)			6	D			Régional Handball à Bruges (33)	6	M						
7	M				7	V				7	L				7	M						
8	J				8	S		J1 Pétanque Bassens (33)		8	M				8	J	J3 Pétanque Limoges (87)					
9	V				9	D				9	M				9	V						
10	S				10	L			AQSA 1 BPIEPS APT	10	J		Cross Condat sur Ganaveix (19)	Regroupement référents AM	10	S					J2 Basket Laflite (47)	
11	D				11	M				11	V	CF Badminton Besançon (25)			11	D						
12	L				12	M			Regroupement référents tennis	12	S			J1 Basket Niort (79)	J1 Football à 7 Sauvagnon (64)	12	L					
13	M				13	J				13	D				13	M						
14	M				14	V			SRAV Uzerche (19)	14	L				14	M						
15	J				15	S		J1 Pétanque St Yrieix (16)		15	M				15	J						
16	V				16	D				16	M		Cross SAJ UNSS		16	V						
17	S				17	L				17	J				17	S	CFR Tennis de Table Alençon (61)					
18	D				18	M				18	V				18	D		Régional Futsal Eysines (33)			Initiateur Para Ski Alpin Adapté Gourette (64)	
19	L				19	M				19	S			J1 Basket Monségur (40)	19	L						
20	M	Défi Nature Auxerre (89)			20	J		J2 Pétanque Guéret (23)		20	D				20	M						
21	M		Découverte VTT	AQSA 1 DEJEPS Athlé	21	V				21	L				21	M						
22	J		ETR		22	S	J2 Foot à 7 Brive (19)	J1 Foot Vouille (86)		22	M				22	J				AQSA 1 Module 1 Limoges (87)		
23	V				23	D				23	M		Cross SAJ UNSS		23	V						
24	S				24	L			Regroupement référents SAJ à Angers	24	J			ETR (visio matin)	PERF Natation	24	S					
25	D				25	M				25	V				25	D						
26	L				26	M			Formation Alsace Aquatique Limoges (87)	26	S		J3 FOOT Bergerac(24)	Cross Gujan-Mestras (33)	26	L						
27	M				27	J				27	D			Tir à l'Arc Saintes (17)	27	M						
28	M		Découverte VTT	PERF TT	28	V				28	L				28	M				Formation officiels Para Tennis de Table Adaptée Poitiers (86)		
29	J	J1Pétanque Salignac (24)			29	S				29	M				29	J						
					31	L									31	S						

	CF	ZNE	ZNO	ZSO	Formation, Perf...		CF	ZNE	ZNO	ZSO	Formation, Perf...		CF	ZNE	ZNO	ZSO	Formation, Perf...		CF	ZNE	ZNO	ZSO	
Avril						Mai						Juin						Juillet					
1	S	CF Tir à l'Arc Espaly Saint-Marcel (43)	CF Ski Nordique	Régional Pétanque Brive (19)		1	L						1	J	Journée Nationale des Activités Motrices				1	S			
2	D					2	M						2	V			ETR calendrier		2	D	CF Tennis		
3	L				CCAIPSH	3	M						3	S	CF Pétanque Les Ponts De Cé(49)			Coupe Rafa Macias Football	3	L			
4	M					4	J				CCAIPSH		4	D					4	M		Seminaire ETR	
5	M		Journées AM Jeunes-Adultes STAPS Limoges (87)	Basket/Foot Loisir		Athlétisme SAJ Marmande (47)	5	V					5	L					5	M			
6	J						6	S					6	M						6	J		
7	V						7	D					7	M		Global Games Vichy				7	V		
8	S	CF Tennis de Table Ile de France à confirmer	J5 Football à 7 Marsac Sur l'Isle(24)	J3 Foot Rouillac (16)	J5 Football à 7 Mrignac (33)	8	L					8	J					8	S				
9	D					9	M					9	V						9	D			
10	L					10	M	CF Tennis de Table SAJ Poitiers (86)	Jeux Nationaux SAJ à confirmer (72)	Régional Basket SAJ (33)			10	S			Sélection Foot à 11 Mérignac		10	L			
11	M					11	J			Open de Pétanque Guéret (23)	CCAIPSH		11	D					11	M			
12	M					12	V						12	L					12	M			
13	J		Athlétisme Limoges (87)			13	S						13	M					13	J			
14	V	CF Natation Lieu à confirmer				14	D						14	M			Régional Canoë-Kayak Usseil (19)		14	V			
15	S	CF Judo Dole (39)		Régional Tennis Treilssac (24)	Athlétisme Pessac (33)	15	L						15	J					15	S			
16	D					16	M						16	V					16	D			
17	L					17	M						17	S	CFR Football à 11 Châteaurooux (36)				17	L			
18	M					18	J						18	D					18	M			
19	M		VTT Gondat sur Ganaveix (19)			19	V	CF Football à 7 à Carquefou (44)		Basket Tour BPJEPS Limoges (87)			19	L					19	M			
20	J					20	S						20	M					20	J			
21	V					21	D						21	M	CF Basketball SAJ				21	V			
22	S			Athlétisme Migné-Auxances (86)	Finales Basket Serres-Castet (64)	22	L						22	J		CF Athlé			22	S			
23	D					23	M						23	V					23	D			
24	L					24	M	CF Athlétisme SAJ à Moirans (38)	CF Équitation Lieu à confirmer				24	S	CF Cyclisme-VTT à Lons Le Sauniers(39)		CF Rugby Toulouse (31)		24	L			
25	M					25	J						25	D					25	M			
26	M			Finales Football SAJ Ambarès (33)		26	V						26	L					26	M			
27	J			ETR DRAJES		27	S	CF Basketball à confirmer (18)			Sélection Foot à 11 Mérignac (33)		27	M					27	J			
28	V					28	D						28	M	CF Football SAJ				28	V			
29	S			Régional Rugby Périgueux (24)		29	L					CCAIPSH	29	J					29	S			
30	D					30	M						30	V					30	D			
						31	M												31	L			

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Affiliation d'une association

- ✿ Si c'est la première affiliation de votre association à la Fédération Française de Sport Adapté, il faut télécharger la procédure d'affiliation et suivre les instructions indiquées sur le document.
Lien : <https://sportadapte.fr/se-licencier/>, puis cliquez sur « Procédure d'affiliation »
- ✿ Pour que l'adhésion à la FFSA de toute association soit validée, il y a un minimum de Licences Sport Adapté obligatoire. A savoir : 3 Licences avec au moins deux cadres dirigeants et un sportif en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des troubles du spectre autistique. De plus :
 - Tous les dirigeants et l'encadrement technique doivent être titulaires d'une licence.
 - La liste et les coordonnées du comité directeur doivent être transmises à la Fédération.
- ✿ Pour un « club affilié à une fédération ordinaire » et affilié à la FFSA ou pour une « Section Sport Adapté » d'un club multisport d'une fédération sportive affiliée également à la FFSA, il y a aussi un nombre minimum de licences Sport Adapté obligatoire, qui est au nombre de 3, avec au moins deux cadres dirigeants et un sportif en situation de handicap mental et/ou psychique.
 - Les 2 Licences dirigeantes (Président et Secrétaire ou Trésorier) peuvent être délivrées gratuitement par la FFSA sous réserve de fournir la copie de la licence à jour dans la fédération ordinaire.

L'association qui veut s'affilier à la FFSA doit ajouter dans ses statuts la mention suivante :

- ✿ « L'association sportive..... décide d'adhérer à la FFSA et s'engage à en respecter les statuts et règlements »

Dans l'attente de la modification des statuts, l'association doit renvoyer le document d'engagement de la FFSA (en ligne sur le site de la FFSA dans la rubrique « Se Licencier »), signé par son Président.

Droits d'affiliation des Associations Sportives

Moins de 16 licenciés	80 €
De 16 à 60 licenciés	120 €
De 61 à 100 licenciés	150 €
De 101 à 150 licenciés	190 €
De 151 à 200 licenciés	230 €
Plus de 201 licenciés	270 €

Cotisation à la FFSA pour les membres associés	100 €
--	-------

NB :

- ✿ La FFSA ne peut attribuer une attestation d'affiliation, qui vaut « agrément sport » par le Ministère des Sports, nécessaire à toute demande de subvention, que lorsque le montant du droit d'affiliation a été réglé à la FFSA. Dans le même principe, l'association est couverte par la MAIF en responsabilité civile (RC), dès le règlement effectué.

Assurance

Contrat et affichage obligatoire MAIF à consulter en ligne <https://sportadapte.fr/se-licencier/>

Catégories d'Âge

Pour la saison 2022-2023 :

Pour certaines disciplines, des catégories Vétérans ont été créées (voir le règlement des disciplines).

L'âge à prendre en compte est celui au 1^{er} Janvier de l'année sportive en cours.

Moins de 10 ans	Jeunes nés en 2013 et après
Moins de 12 ans	Jeunes nés en 2011 et 2012
Moins de 14 ans	Jeunes nés en 2009 et 2010
Moins de 16 ans	Jeunes nés en 2007 et 2008
Moins de 18 ans	Jeunes nés en 2005 et 2006
Moins de 21 ans	Jeunes nés en 2002, 2003 et 2004
Adultes	Naissance en 2004 et avant

Il appartiendra à chaque Commission Sportive Nationale de définir les catégories d'âge ouvertes pour les compétitions qu'elle propose.

En fonction des exigences de pratique, les règlements propres à chaque discipline précisent les regroupements de catégories d'âge pouvant être institués dans les disciplines où ils se révèlent être nécessaires.

Cependant, il sera possible d'inscrire un sportif dans la catégorie immédiatement supérieure (sur-classement).

Un certificat médical délivré par un médecin du sport sera alors exigé (pas pour les – de 10 ans).

A titre exceptionnel, un double sur-classement pourra être délivré pour certains sportifs repérés espoirs et faisant partie des Pôles France. Ce double sur-classement sera attribué sur proposition du DTN et après examen et décision d'un médecin de la commission médical fédérale.

Licences

[L'éligibilité des sportifs à la FFSA](#) est définie dans les statuts et le règlement intérieur de la FFSA.

La licence est obligatoire pour tous les sportifs, dirigeants, techniciens, officiels, quel que soit le secteur de pratique.

Les compétitions et rencontres sont ouvertes aux sportifs licenciés à la FFSA, à jour de leur licence valable pour la saison sportive en cours.

Pour toutes questions concernant la facturation des licences, il faut prendre contact avec le service de la fédération qui en est responsable à l'adresse mail suivante : licence@sportadapte.fr.

Droits à l'exploitation de l'image du licencié Sport Adapté

Conformément aux statuts de la Fédération, l'image de tout licencié peut être utilisée pour la communication et la promotion de la FFSA. Une autorisation ou un refus de cette utilisation doit être mentionné sur l'imprimé du formulaire de licence individuelle conservé par l'association.

Tarifs Licences FFSA

NB : Certains CDSA de la région appliquent une cotisation départementale annuelle, indépendamment de la Licence.

LICENCES 2022-2023	FFSA	LIGUE	CDSA	TOTAL
« Adulte » - 21 ans et plus : Pratique de toutes les activités physiques et sportives de loisirs ou de compétition.	28 €	9 €	5 €	42 € *
« Jeune » - Moins de 21 ans : Pratique de toutes les activités physiques et sportives de loisirs ou de compétition.	23 €	9 €	5 €	37 € *
« Dirigeant ou Bénévole » : Dirigeant, entraîneur, encadrant, de toutes activités dans les associations, Comités Départementaux (CD), et Ligues.	28 €	9 €	5 €	42 € *
« Autre Pratiquant » :	28 €	9 €	5 €	42 € *

Réservée aux personnes (familles, amis des sportifs licenciés) qui souhaitent pratiquer une activité physique et sportive en loisirs avec les licenciés adultes ou jeunes dans le cadre du Sport Adapté (compétitions exclues).				
<p align="center">« Découverte » :</p> <p>Valable pour une seule rencontre non-compétitive (initiation, loisirs, stage de découverte, ...). Délivré par un CD ou une Ligue. Renouvelable toute la saison.</p>	6 € + Quote-part éventuelle (Se rapprocher du CDSA) *			
<p align="center">« Collective » :</p> <p>Forfait destiné au secteur psychiatrique et aux maisons de retraite. Tarif de groupe sous certaines conditions (pratique non compétitive).</p>	(voir avec la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine)			
<p align="center">« Multiclubs » :</p> <p>Permet à tout sportif licencié d'un club SA d'intégrer un autre club SA pour une autre discipline non pratiquée par son club. Délivrée gratuitement aux personnes licenciées la saison en cours.</p>	Gratuite *			
<p>« Officiel, Juge et Arbitre » :</p> <p>Destinée aux juges, officiels et arbitres intervenant officiellement dans les différents championnats FFSA.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Gratuité sous conditions de : diplôme d'officiels FFSA ou attestation sensibilisation à l'arbitrage FFSA. ➤ Payante si pas de diplôme FFSA : 6€. La RC reste obligatoire 	Gratuite (sous conditions) *			
	6 €			

* = Hors assurance Responsabilités Civile et Individuelle accident

Forfait Licence Développement 2022-2023

Ce dispositif s'adresse aux établissements accueillant des personnes en situations de handicap mental et/ou psychique (établissements sanitaires et médico-sociaux) qui souhaitent bénéficier d'un tarif préférentiel.

Le **coût d'adhésion est de 50 €** ainsi que le règlement d'un **tarif forfaitaire calculé sur la base de 50% de l'effectif total de l'établissement** (base du tarif de la licence Adulte ou Jeune à rajouter à la part régionale). En contrepartie, **l'association s'engage à licencier l'ensemble des personnes inscrites dans l'établissement**. L'ensemble de ses licenciés doit être couvert en Responsabilité Civile.

Pour les associations sportives regroupant plusieurs établissements ou services, chacun d'entre eux est considéré comme une « section » de l'association avec un numéro d'affiliation spécifique décliné à partir du numéro de l'association.

(Exemple : pour le club 07/09, la section aura un numéro du type 07/09/XXX et le nom de son établissement).

Le tarif forfaitaire s'applique aux pratiquants sportifs et à leur encadrement.

Attention ! L'assurance RC, les garanties RC et « dommages corporels », si elles sont souscrites auprès de la FFSA, restent à payer sur toutes les licences demandées dans le forfait.

Engagements des sportifs et accompagnement

Aucun sportif ne doit participer à une rencontre sans être titulaire d'une licence de la saison en cours.

Les engagements sportifs aux Championnats de France doivent être validés tout d'abord par la Comité Départemental Sport Adapté (CDSA) puis par la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine (LSANA) avant d'être adressés au Comité d'Organisation Local (COL).

Tout engagement non validé par la Ligue ne pourra être enregistré par l'organisateur.

Le coach ou l'accompagnateur principal du ou des sportifs engagés doit être obligatoirement titulaire d'une licence Dirigeant FFSA lors de chaque compétition nationale.

Ce dispositif est applicable sur les rencontres organisées par les CDSA ou la LSANA.

Les Calendriers des CDSA et de la Ligue (rencontres inter/régionales et de zones) sont disponibles sur le site internet www.lsana.org

FORMULAIRE LICENCES



FORMULAIRE LICENCE INDIVIDUELLE SAISON 2022-2023

Ce formulaire doit être rempli, signé, accompagné du certificat médical et/ou du questionnaire santé QS - SPORT.

L'ensemble de ces documents doit être conservé par le club.

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Nom du club FFSA :

N° d'affiliation FFSA :

Identité et type de licence

Nom : N° de licence FFSA :
 (Dans le cas d'un renouvellement uniquement)

Nom de jeune fille :

Prénom : Nationalité :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Adresse : CP : Ville :

E-Mail :

<input type="checkbox"/>	Licence Adulte - compétitive ⁽¹⁾	42€	(dont quote-part régionale : 14€)
<input type="checkbox"/>	Licence Adulte - non compétitive ⁽¹⁾	42€	(dont quote-part régionale : 14€)
<input type="checkbox"/>	Licence Jeune - compétitive ⁽¹⁾	37€	(dont quote-part régionale : 14€)
<input type="checkbox"/>	Licence Jeune - non compétitive ⁽¹⁾	37€	(dont quote-part régionale : 14€)
<input type="checkbox"/>	Licence Dirigeant-bénévole/Educateur sportif bénévole ou professionnel ⁽²⁾	42€	(dont quote-part régionale : 14€)
<input type="checkbox"/>	Licence Autre pratiquant ⁽¹⁾	42€	(dont quote-part régionale : 14€)
<input type="checkbox"/>	Licence Officiel, Juge et arbitre ^{(2) (3)}	0€	

Qualification(s) FFSA obtenue(s) (arbitre, juge, juge-arbitre, marqueur, informatique, officiel, chronométrateur, escorte, médiateur de jeu ...) :

Discipline(s) sportive(s) : Date(s) d'obtention(s) :

(1) Certificat médical obligatoire.
 (2) Certificat médical obligatoire pour tous les officiels en sports collectifs et aï (hors officiels de table de marque).

Médical

Date du certificat médical : / / 20.....

Avec contre-indication Sans contre-indication

Pratique en compétition OUI NON

Les responsables de l'association sportive ou, si nécessaire, la FFSA, sont autorisés à prendre toutes décisions d'ordre médical et chirurgical, en cas d'accident sérieux nécessitant une intervention urgente.

Autorisation de l'exploitation de l'image du licencié sur tous supports de communication :

OUI NON

Droit à l'image

Assurance

Attention : L'assurance Responsabilité civile couvrant les activités physiques et sportives est obligatoire mais non imposée par la FFSA. La garantie accidents corporels est facultative mais vivement recommandée.

J'ai pris connaissance de la présente police d'assurance et je souscris à l'assurance suivante :

(Cochez l'assurance souhaitée ci-dessous)

<input type="checkbox"/> Avec RC fédérale et assistance MAIF	<input type="checkbox"/> B1 (RC comprise)	<input type="checkbox"/> B2 (RC comprise)	<input type="checkbox"/> B3 (RC comprise)	<input type="checkbox"/> Autre (Sans RC)
0,85€	1,85€	4,50€	9,05€	(1)

(1) Je ne souhaite pas souscrire à la RC fédérale, j'atteste sur l'honneur avoir souscrit une assurance RC couvrant les activités physiques et sportives pratiquées dans le cadre de la FFSA.

⁽³⁾ **Information des licenciés :** « La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif, de dirigeant, d'officiel, d'encadrant salarié ou bénévole, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du Code du Sport. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du Code du Sport soit effectué. »
 « J'ai compris et j'accepte ce contrôle ».

Je soussigné(e) président (e) du club certifie l'exactitude des informations portées ci-dessus, notamment celles relatives aux indications médicales.

Je souhaite adhérer à la FFSA et pratiquer des activités sportives adaptées correspondant à mes choix. Je déclare également avoir pris connaissance du présent formulaire composé de 4 pages et j'en accepte ses conditions.

Je déclare avoir pris connaissance du présent formulaire composé de 4 pages et j'en accepte ses conditions.

Date :

Date :

Date :

Signature du (de la) président(e)
et cachet du club

Signature du licencié

Signature de son représentant légal



FORMULAIRE LICENCE DÉVELOPPEMENT SAISON 2022-2023

Forfait accessible aux associations proposant des activités physiques et sportives à un ou plusieurs établissements accueillant des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Avec le coût d'adhésion au forfait mentionné ci-dessous, vous pouvez prendre autant de licences dirigeants, accompagnateurs, encadrants que vous le souhaitez à la condition expresse que ceux-ci soient membres du personnel de l'établissement.

Document à nous retourner complété et signé (remplir une fiche par établissement rattaché), accompagné d'une photocopie d'agrément de fonctionnement de l'établissement, ainsi qu'un chèque de règlement. À la réception de votre paiement, vous recevrez vos codes de connexion à l'espace licence.

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Nom du club FFSA : N° d'affiliation FFSA :

Etablissement

Nom de l'établissement rattaché :

Type établissement : Hôpital psychiatrique Foyer Hébergement MAS Maison de retraite
 IME Foyer de vie ESAT Autre :

Nom et prénom du Directeur :

Adresse : CP : Ville :

Téléphone : E-Mail :

Demande à bénéficier du « Forfait Licence Développement » (FLD)

Total de personnes accueillies dans l'établissement :

(Joindre impérativement un justificatif indiquant le nombre d'usagers accueillis dans la structure)

Coût d'adhésion au forfait :

Coût pour les établissements accueillant des personnes âgées de moins 21 ans (Jeunes) :

Total de personnes accueillies x 50% x (20€ + Part régionale)

Part fédérale : 23€

Part régionale : 14€

x 50% x 37€ = (F.L.D.)

ET/OU

Coût pour les établissements accueillant des personnes âgées de 21 ans et plus (Adultes) :

Total de personnes accueillies x 50% x (25€ + Part régionale)

Part fédérale : 28€

Part régionale : 14€

x 50% x 42€ = (F.L.D.)

Adhésion

L'assurance en responsabilité civile couvrant les activités physiques et sportives est **obligatoire**. La garantie accidents corporels est facultative mais vivement recommandée.

Cochez l'assurance souhaitée ci-dessous, en fonction du Formulaire Licence Individuelle rempli par le licencié ou son représentant légal :

Assurance

<input type="checkbox"/> RC Responsabilité Civile FFSA MAIF Assistance	<input type="checkbox"/> B1 (RC comprise)	<input type="checkbox"/> B2 (RC comprise)	<input type="checkbox"/> B3 (RC comprise)	<input type="checkbox"/> Autre (Sans RC)
<input type="text" value="X 0,85€"/>	<input type="text" value="X 1,85€"/>	<input type="text" value="X 4,50€"/>	<input type="text" value="X 9,05€"/>	(1)
= <input type="text"/> €	= <input type="text"/> €	= <input type="text"/> €	= <input type="text"/> €	

⁽¹⁾ Je ne souhaite pas souscrire à la RC fédérale, j'atteste sur l'honneur avoir souscrit une assurance RC couvrant les activités physiques et sportives pratiquées dans le cadre de la FFSA.

Total général = + + = €
 (Adhésion au forfait) (Total F.L.D.) (Total assurances)

Je soussigné(e), le Président (e) du club certifie l'exactitude des informations portées ci-dessus.

Je déclare accepter que les informations portées sur le présent document soient traitées informatiquement, sachant que conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données me concernant.

Afin d'exercer ces droits, vous pouvez contacter le service licence de la Fédération Française du Sport Adapté : licence@sportadapte.fr - FFSA - 3, rue Cépré 75013 PARIS.

Date : ... / ... /20...

Signature du (de la) Président(e) et cachet du club
OBLIGATOIRE

CERTIFICAT MÉDICAL

LICENCE A LA FFSA

Le certificat médical est à fournir pour la 1^{ère} délivrance de licence dans la discipline concernée puis :

- ✿ Pour les personnes de plus de 18 ans, tous les 3 ans, (sauf réponse positive à l'une des questions du questionnaire de santé QS-SPORT)
- ✿ Pour les mineurs, lorsqu'il est répondu positivement au questionnaire santé QS-SPORT mis en place par décret n° 221-564 du 7 mai 2021 venant modifier le Code du Sport
- ✿ Tous les ans pour les majeurs et les mineurs, pour les disciplines à contrainte particulière dont la pratique du rugby, de l'alpinisme, le karting, etc.
- ✿ Tous les ans et rempli par un médecin agréé par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins - FFESSM (plongée...), le snorkling (nage avec palme, masque et tuba) et les baptêmes de plongée.

Lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la FFSA, les sportifs ou leurs représentants légaux présents doivent se munir de l'ordonnance du traitement médicamenteux en cours. De plus, il est vivement conseillé de se munir également de la carte vitale et éventuellement de la carte d'affiliation à une mutuelle complémentaire.

Attention ! Pour la pratique de l'alpinisme, du rugby et des sports subaquatiques (plongée, ...), vous devez fournir un certificat médical d'absence de contre-indication tous les ans, même en pratique loisirs ou baptême de plongée pour les sports subaquatiques.

N.B. : Pour la pratique des sports subaquatiques (y compris les baptêmes de plongée) organisée dans le cadre de la FFSA, l'examen clinique et ce certificat devront impérativement être réalisés par un médecin de la Fédération Française d'Etudes et Sports Sous-marins (FFESSM).

Licence découverte : un certificat médical de **moins d'un an** est obligatoire à la prise de licence.

Vous trouverez donc ci-dessous le certificat médical et les deux questionnaires de santé (un adulte et un jeune). Vous pouvez également les retrouver sur le site de la FFSA dans la rubrique se licencier (<https://sportadapte.fr/se-licencier/>) ou sur le site de la Ligue (<https://www.lsana.org/pages/27-Licences>) :



**CERTIFICAT MÉDICAL ANNUEL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATIONS
À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES EN SPORT ADAPTÉ
SAISON SPORTIVE 2022/2023**

N° de licence FFSA : Nom du club FFSA :

Je soussigné(e), Docteur

Certifie, après avoir examiné M^{me}, M.

Né(e) le

Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique du sport en Sport Adapté « hors compétition » que le licencié aura choisie

(Participation possible à des manifestations d'activités motrices, de sport loisir et de sport pour tous, pratique en sport santé) et note ci-dessous les restrictions éventuelles en termes de discipline.

Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique des activités physiques et sportives adaptées « en compétition », dans les disciplines suivantes (citer chacune des disciplines autorisées en compétition), que le licencié aura choisie :

-
-
-
-

Restrictions ou remarques éventuelles :

NB : pour les disciplines concernées par l'article A 231- du code du sport, modifiés par l'arrêté du 9 juillet 2018, se référer à ce texte (alpinisme, boxe anglaise, plongée subaquatique, rugby, spéléologie, etc.).

Protection des données : Informations préalables

Les informations recueillies dans le présent certificat ont pour finalité l'obtention d'une licence d'une fédération sportive (article L. 231-2 du Code du sport). Ces informations sont enregistrées par l'association à des fins de saisie de la licence.

Elles sont conservées pendant la durée contractuelle de la licence soit, à raison d'une saison sportive par l'association concernée et la date du certificat médical est mentionné dans le fichier informatisé tenu par la Fédération Française du Sport Adapté. Cette durée peut être prorogée dans le cas d'un renouvellement de licence (cf. page 2 du présent document). Le dossier du sportif comprenant ce certificat médical est également conservé à des fins d'archivage pendant une durée de 10 ans au maximum à compter du non-renouvellement de sa licence par l'association concernée.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et d'un droit de rectification ou d'un droit de suppression des données vous concernant.

Afin d'exercer ces droits, vous pouvez contacter l'association qui a saisi votre licence.

Fait à

Le

Signature et cachet du médecin :



Ce certificat médical est à fournir pour la 1^{ère} délivrance de licence compétitive dans la discipline concernée puis :

- Pour les personnes de plus de 18 ans, tous les 3 ans, (sauf réponse positive à l'une des questions du questionnaire de santé QS-SPORT)
- Pour les mineurs, lorsqu'il est répondu positivement au questionnaire santé QS-SPORT mis en place par décret n° 221-564 du 7 mai 2021 venant modifier le Code du Sport
- Tous les ans pour les majeurs et les mineurs, pour les disciplines à contrainte particulière dont la pratique du rugby, de l'alpinisme, le karting, etc.
- Tous les ans et rempli par un médecin agréé par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins - FFESSM (plongée...), le snorkling (nage avec palme, masque et tuba) et les baptêmes de plongée.

Lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la FFSA, les sportifs ou leurs représentants légaux présents doivent se munir de l'ordonnance du traitement médicamenteux en cours.

De plus, il est vivement conseillé de se munir également de la carte vitale et éventuellement de la carte d'affiliation à une mutuelle complémentaire.

Lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la FFSA

Les responsables des associations sportives doivent se munir de la licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition. (Instruction n°00-066JS du 7 avril 2000 & Code du sport).

Les sportifs dont le certificat médical mentionne certaines contre-indications à la pratique sportive doivent présenter, avec la licence sportive, ce certificat médical lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la FFSA, que ce soit au niveau départemental, régional ou national.

Les sportifs doivent se munir de la dernière ordonnance voire des renseignements médicaux, sous pli cacheté que tout médecin intervenant en urgence devrait connaître (secret médical). (Ces documents sont nécessaires au médecin en cas d'intervention médicale urgente).

En cas d'accident, la responsabilité des dirigeants d'association peut être engagée, s'ils n'ont pas fourni ces deux documents. (Loi du 23 mars 1999 – J.O. du 24 mars 1999)

Références : Loi n°2006-405 du 5 avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et à la protection de la santé des sportifs.

Code du Sport : Chapitre II – Lutte contre le dopage – Articles L. 232-1/31

Ci-dessous les disciplines pratiquées en compétition nationale à la FFSA :

Athlétisme <i>(y compris le cross)</i> Activités du cyclisme (VTT et Cyclisme) Badminton Basket Ball	Canoë-Kayak Escalade Équitation Football Futsal	Handball Judo Lutte Natation Pétanque Rugby	Ski alpin Ski de fond Sport boules Tennis Tennis de table Tir à l'arc
---	---	--	--

QUESTIONNAIRE JEUNES



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT JEUNE »

EN VUE DE LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE OU SPORTIVE DE L'ENFANT

Vu le Code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5
Annexe II-22 (article A. 231-1) du Code du sport

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive Sport Adapté.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge :

Il t'est déjà arrivé	OUI	NON
D'aller à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D'être opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis l'année dernière		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Tu te sens très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tu as du mal à t'endormir ou te réveilles souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tu sens que tu manges mal ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tu te sens triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tu ressens une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Question à faire remplir par tes parents (ne fait pas l'unanimité)		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il mort subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Attestation de renseignement du questionnaire de santé

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Le représentant légal :

Je soussigné Madame/Monsieur

, en ma qualité de représentant légal de

, atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT JEUNE et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Je sais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité en tant que représentant légal du sportif et qu'en aucun cas celle de la FFSA ne pourra être recherchée.

Date et signature du représentant légal :

Attestation d'impossibilité de renseigner le questionnaire de santé

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Le représentant légal :

Je soussigné Madame/Monsieur

en ma qualité de représentant légal de

- *Atteste ne pas être en mesure de renseigner le questionnaire de santé QS-SPORT JEUNE ;*
- *Atteste avoir fourni à mon club un certificat médical datant de moins d'un an.*

Je sais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité en tant que représentant légal du sportif et qu'en aucun cas celle de la FFSA ne pourra être recherchée.

Date et signature du représentant légal :

QUESTIONNAIRE ADULTE



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT ADULTE** »

Vu le Code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5
Annexe II-22 (article A. 231-1) du Code du sport

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive Sport Adapté.

Répondez vous-même, ou avec l'aide d'un proche, aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Attestation de renseignement du questionnaire de santé

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné Madame/Monsieur

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé **QS-SPORT ADULTE** et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Je sais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFSA ne pourra être recherchée.

Date et signature du sportif :

Pour les majeurs protégés :

Je soussigné Madame/Monsieur

, en ma qualité de représentant légal de

, atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé **QS-SPORT ADULTE** et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Je sais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité en tant que représentant légal du sportif et qu'en aucun cas celle de la FFSA ne pourra être recherchée.

Date et signature du représentant légal :

Attestation d'impossibilité de renseigner le questionnaire de santé

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné Madame/Monsieur

- Atteste ne pas être en mesure de renseigner le questionnaire de santé **QS-SPORT ADULTE** ;
- Atteste avoir fourni à mon club un certificat médical datant de moins d'un an.

Je sais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFSA ne pourra être recherchée.

Date et signature du sportif :

Pour les majeurs protégés :

Je soussigné Madame/Monsieur

en ma qualité de représentant légal de

- Atteste ne pas être en mesure de renseigner le questionnaire de santé **QS-SPORT ADULTE** ;
- Atteste avoir fourni à mon club un certificat médical datant de moins d'un an.

Je sais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité en tant que représentant légal du sportif et qu'en aucun cas celle de la FFSA ne pourra être recherchée.

Date et signature du représentant légal :

CLASSIFICATIONS DES COMPÉTITIONS SPORT ADAPTÉ : QUELQUES DONNÉES ET INFORMATIONS

CLASSIFICATION :

Le système de Classification des sportifs a évolué lors de la saison 2017-2018.

Précédemment, lors des compétitions Sport Adapté, les sportifs s'inscrivaient dans les divisions «D3», «D2», «D1». Ces divisions reflétaient les niveaux de performance des sportifs dans les activités. Ainsi, nous constatons, dans chaque division, une homogénéité de performance mais bel et bien une hétérogénéité de déficience.

Si, en apparence, cette homogénéité de performance permettait aux rencontres compétitives de fonctionner, cela ne pouvait occulter de très nombreux problèmes d'iniquité entre les sportifs. En effet, certains sportifs, pourtant débutants, faisaient de bons résultats aux Championnats de France en D3, aux dépens de sportifs plus méritants et entraînés. A l'inverse, certains sportifs pourtant très déficients, mais réalisant de belles performances ne parvenaient plus à s'adapter aux règlements de D2 voire D1 et ne pouvaient donc plus défendre leurs chances. L'objectif, à l'image du « modèle » valide, est bien de renverser ce paradigme : faire se rencontrer des compétiteurs avec des capacités homogènes mais aux performances sportives hétérogènes imputables aux nombres d'années de pratique, à l'entraînement...

Les nouvelles classifications ont permis également à la Fédération Française du Sport Adapté d'appuyer sa légitimité et sa spécificité au regard de sa délégation ministérielle et du public accueilli.

Ces nouvelles classifications reposent sur un système d'évaluation de quatre groupes de compétences différents (Socialisation, Communication, Motricité, Autonomie). Chaque sportif(ve) est évalué(e) (idéalement par deux référents éducatifs). En fonction des réponses à ce questionnaire (voir ci-dessous), la personne est classée soit en « AB », soit en « BC », soit en « CD ».

Si une majorité de réponses A et B est obtenue, le/la sportif(ve) est classé(e) en catégorie AB. Cela signifie qu'il/elle a 3 à 4 domaines de compétences largement déficitaires.

Si une majorité de réponses B et C est obtenue, le/la sportif(ve) est classé(e) en catégorie BC. Cela signifie qu'il/elle a 2 à 3 domaines de compétences impactés.

Si une majorité de réponses C et D est obtenue, le/la sportif(ve) est classé(e) en catégorie CD. Cela signifie qu'il/elle a au moins 2 domaines de compétences faiblement impactés.

SPORTIF		EVALUATEUR (réfèrent éducatif ressource)	
NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE : NUMERO DE LICENCE FFSA : ANNEE PREMIERE LICENCE FFSA (facultatif) : COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE :	CLASSIFICATION (à remplir à l'issue du questionnaire), Indiquer les nombres de : AB <input type="checkbox"/> BC <input type="checkbox"/> CD <input type="checkbox"/> DATE DE CLASSIFICATION :	- NOM : - PRENOM : - FONCTION : Signature	
LIEU DE VIE : STRUCTURE DE PRISE EN CHARGE (scolaire, professionnelle, sanitaire...) :		EVALUATEUR (réfèrent éducatif ressource) - NOM : - PRENOM : - FONCTION : Signature	
DIPLOMES (scolaires, professionnels, permis B, secourisme...) : MESURES DE PROTECTION (tutelle, curatelle...) :		CLASSIFICATEUR (responsable de la classification) - NOM : - PRENOM : - FONCTION : Signature	

SOCIALISATION		ECHELLE D'EVALUATION			
ITEMS	<i>Observations pour l'évaluateur</i>	NON	OUI EN PARTIE	OUI PARFOIS	OUI TOUJOURS
		A	B	C	D
Connait sa filiation	<i>Evaluer la capacité à situer sa place dans la famille, la fratrie....</i>				
Connait les éléments de son identité et les documents qui l'attestent	<i>Evaluer la capacité à indiquer son nom, prénoms, dates et lieux de naissance... figurants, sur la carte d'identité, le passeport...</i>				
Connait les acteurs de son environnement professionnel ou éducatif	<i>Evaluer la capacité à situer les personnes, leurs rôles, leurs fonctions....</i>				
Se situe dans son environnement professionnel ou éducatif	<i>Evaluer la capacité à repérer qui il est et ce qu'il y fait dans le cadre de son travail ou de son « école »...</i>				
A une participation active	<i>Evaluer la capacité à s'engager dans les loisirs, le travail, les activités de la vie quotidienne...</i>				
Participe activement au sein d'un groupe	<i>Evaluer la capacité à contribuer « positivement » à la vie du groupe</i>				
Noue des relations appropriées hors de son contexte habituel	<i>Evaluer la capacité à adapter son comportement dans la relation hors du milieu qu'il connait (par exemple en sachant se faire accepter hors de son groupe d'appartenance)</i>				
Intègre et respecte les normes, règles et valeurs du métier, du groupe ou de l'institution	<i>Evaluer la capacité à respecter un règlement intérieur, des règles de vie collectives, horaires, emplois du temps...</i>				
Joue à divers jeux avec autrui	<i>Evaluer la capacité à jouer à plusieurs joueurs (jeux vidéo, cartes, jeux de société...)</i>				
Interprète, donne du sens, et s'adapte au langage du corps d'autrui	<i>Evaluer la capacité à percevoir chez l'autre : les signes de stress, de plaisir, de peur, de tension... et à agir en conséquence</i>				
Exprime ses émotions vis à vis d'autrui	<i>Evaluer la capacité à extérioriser, physiquement ou verbalement : la tristesse, la joie, la contrariété, la colère, la peur...</i>				
Identifie ses sentiments vis à vis d'autrui	<i>Evaluer la capacité à reconnaître ce qu'il ressent : amitié, amour, hostilité...</i>				
Reconnaît le ou les groupes auquel(s) il appartient	<i>Evaluer la capacité à reconnaître : ses collègues, ses coéquipiers, ses amis... comme alter ego</i>				
Se sent responsable de ses actes	<i>Evaluer la capacité à endosser une responsabilité (par exemple en étant capable de s'excuser si nécessaire, savoir qu'il doit répondre de ses actes, de ses choix...)</i>				

COMMUNICATION		ECHELLE D'EVALUATION			
ITEMS	<i>Observations pour l'évaluateur</i>	NON	OUI EN PARTIE	OUI PARFOIS	OUI TOUJOURS
		A	B	C	D
Utilise des gestes pour se faire comprendre par tous	<i>Evaluer la capacité à mettre en œuvre une communication non verbale pertinente, y compris s'il possède une communication verbale</i>				
Communique par l'écrit	<i>Evaluer la capacité à transmettre un message (même simple), par écrit : lettres, mails, sms...</i>				
Utilise un vocabulaire varié adapté aux situations	<i>Evaluer la capacité à manier un vocabulaire plus ou moins « riche » et cohérent (en rapport avec le contexte et les personnes à qui il s'adresse)</i>				
Adapte son propos et son comportement à l'interlocuteur et au contexte	<i>Evaluer la capacité à partager des sujets de discussion selon les interlocuteurs</i>				
Utilise des outils de communication	<i>Evaluer la capacité à utiliser des outils informatiques, le téléphone, les réseaux sociaux... (par exemple pour prendre des nouvelles de quelqu'un, donner de ses nouvelles ou demander un service, de l'aide...)</i>				
Utilise à bon escient les codes sociaux dans la relation avec les autres	<i>Evaluer la capacité à faire preuve : de politesse, de courtoisie, de respect...</i>				
Montre son empathie	<i>Evaluer la capacité à montrer qu'il comprend ce que ressent l'autre, à se mettre à la place de l'autre</i>				
Prend en compte le point de vue de l'autre	<i>Evaluer la capacité à accepter et agir en fonction du point de vue de l'autre (même si ce n'est pas son propre point de vue)</i>				
Comprend et restitue des informations complexes	<i>Evaluer la capacité à restituer par exemple : des consignes comportant plusieurs éléments (informations combinées, multiples, associées...)</i>				
Décode le message de son interlocuteur	<i>Evaluer la capacité à comprendre le sens des messages induits, non-dits, de l'ironie, de l'humour...</i>				
A une attention sélective	<i>Evaluer la capacité à sélectionner et se concentrer sur les informations pertinentes</i>				
Echange en tenant compte des connaissances et des sentiments de l'autre dans une conversation	<i>Evaluer la capacité à s'adapter au niveau de connaissance et à l'expression des sentiments de son interlocuteur (niveaux cognitif et émotionnel de son interlocuteur)</i>				
Fait preuve de convergence communicative	<i>Evaluer la capacité à exprimer de la complicité : sourires, mimiques en commun, postures synchrones...</i>				
Fait appel à sa mémoire des situations dans les conversations	<i>Evaluer la capacité à faire référence à des situations ou événements passés, en cohérence avec la conversation en cours</i>				

AUTONOMIE		ECHELLE D'EVALUATION			
ITEMS	<i>Observations pour l'évaluateur</i>	NON	AIDE SYSTEMATIQUE	AIDE PARTIELLE	OUI SANS AIDE
		A	B	C	D
Lit et comprend ce qu'il lit	<i>Evaluer la capacité à lire un texte (même simple) et à en restituer l'idée : avec ses mots, par gestes, par signes...</i>				
Lit et comprend le sens d'un pictogramme	<i>Evaluer la capacité à lire une image ou un symbole et à agir en conséquence (toilettes, issue de secours, signalétique urbaine, autres pictogrammes éducatifs...)</i>				
Fais preuve de sens critique	<i>Evaluer la capacité à analyser les informations pour donner son avis</i>				
Demande à la personne ressource les réponses à ses questions	<i>Evaluer la capacité à solliciter la « bonne » personne pour obtenir de l'aide ou une information</i>				
Choisit ses pôles d'intérêt	<i>Evaluer la capacité à reconnaître ses goûts pour faire des choix personnels</i>				
S'oriente dans son environnement habituel	<i>Evaluer la capacité à se repérer et se diriger dans un espace connu : établissement, ville, lieu de travail...</i>				
S'oriente dans un environnement nouveau	<i>Evaluer la capacité à se repérer et se diriger dans un espace inconnu (cela sous-entend une prise et un traitement de l'information)</i>				
Evalue des situations de danger pour sa sécurité	<i>Evaluer la capacité à reconnaître une situation à risque pour soi-même au regard de ses propres capacités</i>				
Evalue des situations de danger pour les autres	<i>Evaluer la capacité à reconnaître une situation à risque pour les autres au regard de leurs capacités</i>				
S'organise dans les tâches de la vie quotidienne.	<i>Evaluer la capacité à gérer : son alimentation, son hygiène, l'entretien du linge, du lieu de vie...</i>				
Gère son emploi du temps	<i>Evaluer la capacité à s'organiser dans le temps sur des échéances de court terme (quels que soient les moyens qu'il utilise pour cela) : journée, semaine</i>				
Fait ses achats	<i>Evaluer la capacité à mettre en relation le coût d'un objet ou d'un service, avec l'argent qu'il doit prévoir pour l'acheter</i>				
Gère son argent	<i>Evaluer la capacité à organiser un budget répondant à ses besoins : nourriture, déplacements, vêtements, loisirs, ...</i>				
Décide d'une stratégie d'action	<i>Evaluer la capacité à anticiper et s'organiser au quotidien (ex : préparer son sac pour aller faire du sport, s'habiller en fonction de la météo, faire la cuisine...)</i>				
Explique ses choix, ses motivations, ses préférences	<i>Evaluer la capacité à s'affirmer : être autonome au niveau de ses choix...</i>				
Autorégule son comportement	<i>Evaluer la capacité à réguler de façon autonome : ses émotions, ses efforts, ses frustrations...</i>				
Etablit des relations avec autrui et se comporte d'une manière acceptable socialement	<i>Evaluer la capacité à nouer soi-même des relations avec les autres en tenant compte des codes sociaux</i>				
Revendique son indépendance en cohérence avec ses capacités	<i>Evaluer la capacité à s'affirmer en tant que personne grâce à une autoévaluation de ce qu'il peut faire et de ce qu'il peut être</i>				

MOTRICITE		ECHELLE D'EVALUATION			
ITEMS	Observations pour l'évaluateur	NON	OUI EN PARTIE	OUI PARFOIS	OUI TOUJOURS
		A	B	C	D
Situe son corps dans l'espace	<i>EXEMPLES : évaluer la capacité à différencier et repérer : devant/derrière, droite/gauche, dessus/dessous</i>				
Modifie ses gestes ou ses mouvements dans des situations imprévues	<i>EXEMPLES : évaluer la capacité à rattraper un objet qui chute, se rattraper quand on trébuche, éviter un obstacle soudain...</i>				
Adapte sa motricité : gestuelle, finesse, précision du geste	<i>EXEMPLES : évaluer la capacité à colorier sans dépasser, transvaser des liquides, transporter un plateau repas, prendre son verre à une main, faire un nœud...</i>				
Adapte sa motricité : vitesse, intensité, rythme	<i>EXEMPLES : évaluer la capacité à marcher à la même vitesse qu'un groupe, accélérer son allure pour rattraper un retard (rythme de travail par exemple), pousser avec force une porte lourde, écrire ou colorier sans trop appuyer sur le crayon...</i>				
A une attention visuelle sur l'environnement en cours d'action	<i>EXEMPLES : évaluer la capacité à détacher son regard de ce qu'il fait pour prendre des informations sur l'environnement : regarder une personne en se lavant les mains, regarder un panneau d'affichage en marchant dans la rue...</i>				
Accorde ses mouvements selon des buts définis	<i>EXEMPLES : évaluer la capacité à changer de position, agir sur son environnement, interagir avec autrui : se lever pour éteindre la télé, se grandir pour attraper un objet en hauteur, sauter pour éviter une flaque d'eau...</i>				
Anticipe en action	<i>EXEMPLES : évaluer la capacité à anticiper une action à venir grâce à la mise en œuvre des actions automatisées : quand il marche, quand il court, quand il fait du vélo...</i>				
Adapte sa conduite motrice aux consignes, normes et règlements	<i>EXEMPLES : évaluer la capacité à agir dans un cadre normé : met ses chaussures de sécurité au travail, descend de l'échelle face à l'échelle, pose son plateau à l'endroit prévu au self...</i>				
Met en œuvre une motricité originale pour atteindre un but	<i>EXEMPLES : évaluer la capacité à créer, à inventer, à détourner l'utilisation d'un objet...</i>				
Evalue la pertinence de son geste dans une situation donnée	<i>EXEMPLES : évaluer la capacité d'auto-évaluation de ses mouvements : couper le pain en tranches régulières, faire ses lacets, coloriage régulier et sans dépasser...</i>				
Contrôle ses émotions dans des situations diverses pour mettre en œuvre une motricité adaptée	<i>EXEMPLES : évaluer la capacité à maîtriser ses gestes sous l'emprise d'une émotion : stress, excitation, colère, anxiété...</i>				
Gère sa récupération selon l'intensité et la durée de la tâche motrice	<i>EXEMPLES : évaluer la capacité à ajuster son repos en fonction de sa fatigue et de l'effort restant à accomplir : tâches de la vie quotidienne, de la vie professionnelle...</i>				
Gère son potentiel dans l'effort pour accomplir une tâche	<i>EXEMPLES : évaluer la capacité à optimiser ses ressources énergétiques pour aller jusqu'au bout de la tâche : ralentit son rythme, prend des temps de repos si besoin, accélère...</i>				
Gère son engagement dans une situation aléatoire ou méconnue	<i>EXEMPLES : évaluer la capacité à vaincre son appréhension pour agir : marcher sur une passerelle étroite, descendre une marche haute, marcher dans des hautes herbes (proche de sa taille), sur un terrain escarpé...</i>				

PROCÉDURE DE RECLASSEMENT :

À tout moment, un sportif peut être reclassé, dans le respect de la procédure de classification et pour des motifs autres que le simple niveau sportif.

Pour cela, les demandes de changement de classe doivent être faites sur un formulaire type, transmis au service Licences de la FFSA qui transmet à la DTN.

Ces demandes doivent être fondées sur des critères de classification (communication, socialisation, autonomie, motricité) et non des critères sportifs.

DEMANDE DE MODIFICATION DE CLASSIFICATION	
MOTIF de la demande de changement	
SPORTIF	EVALUATEUR (réfèrent éducatif ressource)
NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE : NUMERO DE LICENCE FFSA : ANNEE PREMIERE LICENCE FFSA (facultatif) : COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE :	EVALUATION INITIALE : indiquez les nombres AB <input type="checkbox"/> BC <input type="checkbox"/> CD <input type="checkbox"/> NOUVELLE EVALUATION : indiquez les nombres AB <input type="checkbox"/> BC <input type="checkbox"/> CD <input type="checkbox"/>
LIEU DE VIE : STRUCTURE DE PRISE EN CHARGE (scolaire, professionnelle, sanitaire...) : DIPLOMES (scolaires, professionnels, permis B, secourisme...) : MESURES DE PROTECTION (tutelle, curatelle...) :	EVALUATEUR (réfèrent éducatif ressource) - NOM : - PRENOM : - FONCTION : Signature
	EVALUATEUR (réfèrent éducatif ressource) - NOM : - PRENOM : - FONCTION : Signature
	CLASSIFICATEUR (responsable de la classification) - NOM : - PRENOM : - FONCTION : Signature

Qui peut faire un recours ?

Le Président
d'un Club
adhérent SA

Le Président
d'un CDSA

Le Président
d'une Ligue SA

Le sportif lui-
même sur sa
propre
classification

Toute personne qui a
une mission
nationale à la FFSA

Que doit-il faire ?

Envoyer un courrier selon le modèle joint, avec toutes les pièces justificatives éventuelles, au Président de la Commission Nationale de Classification

Modalités d'examen d'un recours ?

- 1- Le Président de la Commission informe le club concerné par la réclamation pour :
 - ✓ Demander la copie de l'évaluation qui a conduit à la classification (questionnaire rempli) du sportif
 - ✓ Demander éventuellement le niveau sportif et le type de pratique du sportif concerné

- 2- Le Président réunit la Commission Nationale de Classification (au moins trois personnes) pour statuer sur le recours.
 - ✓ Il informe par mail ou par courrier l'auteur de la demande de recours et l'association d'appartenance du sportif concerné de la décision de la Commission
 - ✓ Il informe le « service licences » FFSA s'il y a une modification de classe pour le sportif concerné par le recours, à inscrire dans la base informatique licences de la FFSA

Courrier-type à envoyer à la Commission Classification en cas de demande de recours :

🌸 Lettre à adresser au Président de la Commission Classification FFSA :
Fédération Française du Sport Adapté
3 rue Cépré
75015 PARIS

🌸 Ou mail à envoyer à la FFSA : licence@sportadapte.fr



A

le .. / .. /

Nom de l'auteur du recours
Adresse
Téléphone portable
Mail

A M. le Président de la Commission Classification
FFSA
3 rue Cépré
75015 PARIS

Objet : Recours relatif à la classification d'un sportif

Monsieur le Président,

Je vous fais part, par la présente lettre, de ma volonté de procéder à un recours vis-à-vis de la classification du sportif suivant :

Nom et Prénom :

Licencié au club :

Département dans lequel se trouve le club :

Classification accordée à ce sportif : AB BC CD

Je souhaite contester cette classification pour le(s) motif(s) suivant(s) :

(expliquer les observations qui vous amènent à contester la classification du sportif)

En conséquence, je vous saurais gré, au regard de ces observations, que vous demandiez à la commission nationale de classification FFSA de bien vouloir réexaminer la classification de ce sportif.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Date :

Signature :

Nom de la personne signataire :

Fonction :

NOS PARTENAIRES

- Partenaires Institutionnels



- Partenaires Départementaux



REJOIGNEZ-NOUS



<p>LIGUE SPORT ADAPTÉ NOUVELLE-AQUITAINE Président Jean-Claude RIBERT</p>	<p>Maison Régionale des Sports 2 Avenue de l'Université - 33400 TALENCE Secrétariat - secretariat@lsana.org Directeur Administratif Bastien BOISSINOT – 07.82.08.45.24 bastien.boissinot.lsana@gmail.com</p>	<p>Anaïs FEILLARD – 06.19.45.20.69 anaïs.feillard@sportadapte.fr Alice DUNOUHAUD – 06.15.16.25.10 alice.dunouhaud@sportadapte.fr Camille FILLOL – 07.69.51.56.82 camille.fillool-verbiguie@sportadapte.fr Sarah GOMER – 07.77.23.68.16 sarah.gomer.lsana@gmail.com</p>
<p>CDSA CHARENTE (16) Présidente Elisabeth COHEN</p>	<p>Maison Départementale des Sports Rue des Mesniers – Domaine de la Combe 16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE</p>	<p>Mathieu RENIER – 06.86.22.13.76 cdsa16charente@gmail.com Antonin PORTE – 06.40.39.58.26 antoninporte.cdsa16@gmail.com</p>
<p>CDSA CHARENTE-MARITIME (17) Président Guillem TEXIER</p>	<p>18 Rue Jean Eiffel – 17000 LA ROCHELLE Tél/Fax – 05.46.30.03.92 – 06.79.52.53.00 Annie SARRAZIN : cd17ffsa@wanadoo.fr</p>	
<p>CDSA CORRÈZE (19) Présidente Catherine TREUIL</p>	<p>3 Allée des Châtaigners – 19360 MALEMORT 06.09.60.78.35 – cdsasecretariat@gmx.fr</p>	
<p>CDSA CREUSE (23) Président Olivier ZEN</p>	<p>6 Avenue Louis Laroche – 23000 GUERET 06.24.36.67.80 – cdsacreuse@gmail.com</p>	
<p>CDSA DORDOGNE (24) Président Hervé LAULHAU</p>	<p>IME Les Vergnes - Impasse Pierre Corneille 24750 ATUR – BOULAZAC-ISLE-MANOIRE cdsa24@gmail.com</p>	<p>Clément LIABOT – 06.46.90.00.53 clement.liabot@sportadapte.fr</p>
<p>CDSA GIRONDE (33) Président Olivier GRIN</p>	<p>Maison des Sports 153 Rue David Johnston – 33000 BORDEAUX Tél – 05.56.00.99.10 / Fax – 05.57.83.23.80 Dalio CONDE – secretariat@cdsa33.org Chargé de Com' : Adrien MALLET adrien.mallet@cdsa33.org – 06.95.45.69.38 Agent d'animation : Pauline NADOL pauline.nadol@cdsa33.org – 06.77.09.88.76</p>	<p>Romain PAISANT – 07.81.73.95.59 romain.paisant@cdsa33.org Sandro SARDINHA – 06.33.02.82.09 sandro.sardinha@cdsa33.org</p>
<p>CDSA LANDES (40) Vice-Président Délégué Gabriel DAMIEN</p>	<p>23 Rue Victor Hugo 40000 MONT-DE-MARSAN Tél – 05.58.05.40.89 / Port. – 06.84.52.47.59 ffsa40cd@wanadoo.fr</p>	<p>Gabriel DAMIEN – 06.79.03.27.94 Charline DESLUX – 06.82.51.15.73 charline.deslux@gmail.com Sarah DINCLAUX – 07.86.27.03.98 Carole DUGARRY – 06.79.03.01.26 carole.dugarry@landes.fr Rémi FOCCHANERE – 06.19.38.06.37 remi.focchanere@landes.fr Fabien LARRONDE – 06.33.12.51.71 Alex MARSAN – 06.33.09.31.84 Virgile VOCHÉLET – 06.19.38.07.69</p>
<p>CDSA LOT-ET-GARONNE (47) Présidente Marie-Odile BLIN-PREVOST</p>	<p>Maison des Sports 997-A, Avenue du Dr Jean Bru – 47000 AGEN Tél – 05.53.98.19.72 ffsa47cd@wanadoo.fr</p>	<p>Laurie CASTAGNOS – 06.17.68.76.34 laurie.castagnos@gmail.com Marina CEZARD – 06.85.58.23.02 cezard.marina@gmail.com</p>
<p>CDSA PYRÉNÉES-ATLANTIQUE (64) Président Bernard BRECQUE</p>	<p>Annexe Centre Départemental Nelson Paillou 2 Allée des Platanes – 64100 BAYONNE Tél – 05.59.14.19.10 Centre Départemental Nelson Paillou 12 Rue Garrigou Lagrange – 64000 PAU Tél – 05.59.14.19.70 Agent adm et technique : Mathieu CAILLABA mathieu.cailaba@cdsa64.fr – 06.01.39.67.33</p>	<p>Aline AGORRODY – 06.26.95.75.17 aline.agorrody@cdsa64.fr Claudine SAUZEDDE : 06.17.72.70.25 claudine.sauzedde@cdsa64.fr</p>
<p>CDSA DEUX-SÈVRES (79) Président Gaël ORIEUX</p>	<p>IME NIORT 41 Route de Cherveux – 79000 NIORT 06.04.01.69.81 – cdsa79@yahoo.fr</p>	
<p>CDSA VIENNE (86) Président Damien BETTINELLI</p>	<p>Maison des Sports – BAT C3 6 Allée Jean MONNET – 86000 POITIERS cdsportadapteviennne@gmail.com</p>	<p>Elodie PHILIPPONNEAU – 06.89.62.26.73 Pierre VALENÇON – 06.44.29.42.31</p>
<p>CDSA HAUTE-VIENNE (87) Président Didier VALLOIS</p>	<p>Maison des Sports 35 Boulevard de Beaublanc – 87000 LIMOGES comitesportadapte87@gmail.com</p>	<p>Lucie CHAPEYRON – 06.71.54.87.64 sport.handi87chapeyronlucie@gmail.com</p>